

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 12 AVRIL 2025 // N°1049 // PRIX 20 DA

EN VUE DE RENFORCER
LE SYSTÈME DE SANTÉ
**DE NOUVEAUX
HÔPITAUX
MIS EN SERVICE
LE 5 JUILLET
PROCHAIN**

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

LES SPÉCULATEURS DANS LE VISEUR DE LA JUSTICE

Une note a été adressée aux procureurs généraux, portant sur des instructions fermes pour faire face aux pratiques de certains spéculateurs sur le marché automobile. Par ailleurs, la société Fiat Algérie a annoncé qu'elle adhère aux efforts initiés par le ministère de l'Industrie pour lutter contre la spéculation dans le secteur des véhicules produits localement.



LE SÉNAT RÉAGIT À LA POSITION AMÉRICAINE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL : L'ÉPOQUE COLONIALE EST CONDAMNÉE À DISPARAÎTRE

PAR SES PROVOCATIONS CONTRE L'ALGÉRIE **GOÏTA FAIT DIVERSION**



LUTTE CONTRE
L'IMMIGRATION
IRRÉGULIÈRE

L'ALGÉRIE APPELLE À UNE VISION COMMUNE ET INTÉGRÉE

Le phénomène de l'immigration irrégulière pose de sérieux problèmes. Les côtes italiennes, régulièrement atteintes par des embarcations de fortune chargées de migrants en quête d'un avenir meilleur, ne sont que la partie visible d'un réseau complexe. La Méditerranée orientale, centrale et occidentale, reste la route migratoire la plus meurtrière au monde.

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Les spéculateurs dans le viseur de la justice

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a déclaré, jeudi, lors d'une session plénière de l'APN, que des instructions fermes avaient été données dans le cadre de la lutte contre la spéculation sur le marché automobile. Il a ajouté qu'une note a été adressée aux procureurs généraux, portant sur des instructions fermes pour faire face aux pratiques de certains spéculateurs sur le marché automobile. Par ailleurs, la société Fiat Algérie a annoncé qu'elle adhère aux efforts initiés par le ministère de l'Industrie pour lutter contre la spéculation dans le secteur des véhicules produits localement, à travers l'adoption de mesures concrètes visant à protéger le consommateur contre ce phénomène, a indiqué un communiqué du ministère rendu public. Cette annonce a été faite lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, jeudi au siège du ministère, en présence des représentants de Fiat Algérie, pour examiner les moyens de lutte contre la spéculation sur le marché des véhicules produits localement. Parmi les principales mesures annoncées par la société figure l'introduction d'une déclaration d'engagement signée par le client lors de l'achat, dans laquelle il s'engage à ne prendre part à aucune forme de spéculation, que ce soit de manière directe ou indirecte, selon la même source. Fiat Algérie s'est également engagée à fournir quotidiennement aux autorités compétentes toutes les données et informations pertinentes afin de lutter contre ce phénomène, ajoute le communiqué. Pour rappel, Ghrieb avait présidé dernièrement une réunion de coordination en prévision du "lancement d'une plateforme numérique permettant de contrôler la vente des voitures produites localement", et ce, en présence de représentants des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Justice et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que de la Gendarmerie nationale. I.B.

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

L'Algérie appelle à une vision commune et intégrée

L'Algérie va abriter la semaine prochaine un forum scientifique sur les méthodes d'investigation et de surveillance des réseaux de trafic de migrants et de traite des êtres humains.

Prenant la parole hier à Naples (Italie) à l'occasion d'une réunion de coordination quadripartite sur la migration irrégulière, le ministre de l'Intérieur Ibrahim Merad a appelé à l'adoption d'une vision commune et intégrée pour apporter des solutions concrètes à ce fléau. Il a expliqué que cette rencontre est une preuve tangible de la volonté et du désir des quatre pays (Algérie, Tunisie, Libye et Italie) d'œuvrer à la pérennisation des actions communes et de la conviction que nous partageons tous quant à l'importance de la coordination entre les quatre pays directement concernés par la migration irrégulière et ses conséquences. Et de poursuivre que cette réunion constitue également une opportunité pour évaluer le niveau actuel de la coopération et l'efficacité des mesures appliquées sur le terrain afin de relever les défis négatifs communs de la migration irrégulière.

Et qu'elle devait permettre d'apporter une nouvelle approche fondée sur le partage des responsabilités et des obligations conjointes entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, et d'assurer une gestion efficace de tous les aspects humanitaires et sécuritaires liés à ce phénomène. La première réunion consultative a contribué de manière significative à la réalisation de progrès dans le niveau de coordination conjointe dans le domaine de la lutte contre la migration irrégulière et a permis à celle-ci de devenir opéra-



tionnelle » a-t-il assuré. Merad a évoqué les efforts déployés par l'Algérie en matière de lutte contre la migration irrégulière : « Je salue les efforts déployés par l'Algérie dans sa lutte contre la migration irrégulière à travers le travail que nous menons actuellement en coopération avec le bureau algérien de l'Organisation internationale pour les migrations. Les relations de l'Algérie avec l'Italie, la Tunisie et la Libye connaissent des niveaux de progrès remarquables, une coopération étroite et une action commune, qui ont connu un dynamisme sans précédent au cours de la période récente. Les réunions régionales de consultation et de coordination tenues avec les deux pays frères, la Tunisie et la Libye, ont permis d'unifier les visions concernant les problèmes liés au phénomène de la migration irrégulière, ainsi que d'intensifier la coopération opérationnelle sur le terrain, ce qui a donné lieu à des résultats très positifs ».

Le ministre de l'Intérieur a tenu à annoncer la tenue en Algérie, au cours de la semaine prochaine, d'un forum scientifique concernant la migration irrégulière : « L'Algérie accueillera la semaine prochaine un forum scientifique sur les « Méthodes d'investigation et de surveillance des réseaux de trafic de migrants et de traite des êtres humains », organisé en coopération avec l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité, affiliée au Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, et l'Organisation internationale pour les migrations. L'Algérie attache la plus haute importance à continuer de soutenir la coopération et le partenariat avec l'Italie, notamment dans le cadre du Plan Mattei et du Processus de Rome, qui visent à promouvoir un développement conjoint et durable à long terme dans les pays africains dans le but d'accélérer leur développement », a-t-il précisé.

Y.B.

CONSULTATIONS POLITIQUES ALGÉRO-RUSSES

Moscou abrite la 5^e session

Hakim H.

Moscou, la capitale russe, a abrité jeudi dernier le cinquième cycle de consultations politiques algéro-russes, coprésidé par Lounès Magramane, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et par Mikhaïl Bogdanov, vice-ministre des Affaires étrangères, représentant spécial du président russe pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Cette session s'inscrit dans le

prolongement de la mise en œuvre de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi signée à Moscou en juin 2023 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son homologue russe, Vladimir Poutine. Les travaux de cette session, qui se sont déroulés dans un climat de confiance, ont été consacrés, comme le note le communiqué du ministère des Affaires étrangères de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, à l'examen d'un certain nombre de questions régionales d'in-

térêt commun, en mettant l'accent sur la situation dans la région sahélo-saharienne, l'évolution de la situation au Moyen-Orient et la question du Sahara occidental. Le haut niveau de dialogue politique et de coopération entre les deux pays, tant au niveau bilatéral que dans les différents cadres multilatéraux et au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, permettra aux deux pays d'approfondir davantage leur coopération et de trouver, dans le cadre des principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations unies, des solutions aux crises aiguës qui secouent notamment la région sahélo-saharienne. À l'issue de cette session, il a été convenu, d'après le communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, de « poursuivre l'étroite coordination en vue de promouvoir les relations bilatérales entre les deux pays dans différents domaines, conformément aux ambitions et aspirations des deux peuples amis ».

H. H.

PRENANT PART À LA 4^e ÉDITION DU FORUM DIPLOMATIQUE, EN TURQUIE

Attaf multiplie les rencontres bilatérales à Antalya

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a eu hier plusieurs rencontres et des entretiens bilatéraux avec plusieurs ministres des Affaires étrangères en marge de sa participation à l'ouverture des travaux de la 4^e édition du Forum diplomatique d'Antalya en Turquie, indique un communiqué du ministère. En effet et selon la même source, le chef de la diplomatie nationale s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères du Tchad M. Abdallah Saber

Fadel et avec le ministre des Affaires étrangères de Croatie M. Gordan Grlić Radman. Par ailleurs, Attaf s'est également entretenu avec le commissaire général de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), M. Philippe Lazzarini, mais aussi avec le procureur de la Cour pénale internationale (CPI) M. Karim Khan, et enfin avec Mme Hanna Serwaa Tetteh, représentante spéciale et cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE SÉNAT RÉAGIT À LA POSITION AMÉRICAINE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL :

L'époque coloniale est condamnée à disparaître

Sous la présidence de Salah Goudjil, le Conseil de la nation a réitéré, jeudi 10 avril, son attachement indéfectible à une résolution juste et durable de la question du Sahara occidental, en rappelant que seule l'organisation d'un référendum d'autodétermination, équitable et transparent, sous l'égide exclusive des Nations unies, peut constituer une issue légitime au conflit.

Aïda Mouni

Dans un communiqué diffusé à l'issue de ses travaux, l'institution parlementaire a rappelé que ce droit inaliénable du peuple sahraoui est un principe fondamental du droit international. Le Conseil a fermement dénoncé la dernière prise de position du Département d'État américain, estimant qu'elle constitue « un écart grave par rapport à la légalité internationale ». Le soutien tacite, ou implicite, des États-Unis à l'occupation marocaine du territoire sahraoui est, selon le Conseil, incompatible avec le statut de membre permanent du Conseil de sécurité, qui se doit, au contraire, d'incarner les principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. « Cette position ne fait qu'encourager les ambitions colonialistes du régime marocain », avertit le communiqué, soulignant qu'elle s'inscrit dans une logique de fuite en avant. Le Conseil de la Nation évoque des « victoires illusoire » qui ne sauraient dissimuler les vérités historiques ni freiner le cours de l'Histoire. Pour la chambre haute du Parlement algérien, l'époque coloniale est condamnée à disparaître et toute tentative de la prolonger par le biais d'une légitimation politique ou diplomatique ne saurait prospérer. Dans



cette même déclaration, le Conseil alerte également sur les répercussions négatives qu'engendrerait une telle position sur les efforts de la communauté internationale, notamment ceux articulés autour du plan de règlement onusien adopté en 1991. Ce plan, élaboré dans le cadre de la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), constitue le socle juridique et politique de tout règlement du conflit. Faisant écho au communiqué du ministère des Affaires étrangères, publié mercredi 9 avril 2025, le Conseil de la Nation rappelle que la question du Sahara Occidental est de nature strictement juridique. Elle ne relève ni d'un contentieux bilatéral ni d'un différend territorial classique, mais bien d'un processus de décolonisation inachevé. Cette qualification est confirmée par les résolutions onusiennes successives, ainsi que par son inscription formelle à l'ordre du jour de la Quatrième Commission de l'As-

semblée générale des Nations Unies, consacrée aux questions de décolonisation. « Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination est incontestable, inscrit dans les textes fondateurs des Nations Unies et réaffirmé dans les résolutions pertinentes de l'ONU et de l'Union africaine », conclut le Conseil, tout en appelant la communauté internationale, et en particulier les grandes puissances, à assumer leurs responsabilités historiques et juridiques. Dans un contexte régional marqué par les tensions récurrentes, cette « déclaration » solennelle du Conseil de la Nation vise à rappeler que le droit international ne saurait être modulable selon les intérêts stratégiques des uns ou des autres. L'Algérie, fidèle à sa tradition diplomatique fondée sur le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, continue ainsi d'affirmer son soutien sans équivoque à la cause sahraouie.

A. M.

UN NOUVEAU RAPPORT DE SMACO LE RÉVÈLE : Des drones pour tuer des civils

Samy T

Un nouveau rapport alarmant, publié par le Bureau sahraoui de coordination de l'action contre les mines (SMACO), révèle une intensification préoccupante des attaques de drones menées par les forces marocaines au Sahara occidental. Documentant quatre années de frappes, ce quatrième rapport pointe une stratégie militaire marocaine qui s'apparente, selon ses auteurs, à des « exécutions de masse », ciblant directement les civils et paralysant toute forme de vie dans les zones les plus vulnérables du territoire occupé. D'après les données compilées par le SMACO, près de 300 personnes ont été visées directement ou indirectement par des attaques de drones entre 2020 et 2024. Le bilan humain est lourd : plus de 160 victimes, dont une majorité tuée sur le coup. Le rapport insiste sur un chiffre glaçant : 63 % des personnes ciblées n'ont pas survécu, soulignant la létalité délibérée de ces frappes. Au total, 123 attaques ont été enregistrées, marquant une nette escalade dans l'usage des drones comme outil de guerre asymétrique. Loin d'être des frappes ponctuelles, les attaques s'inscrivent dans ce

que le rapport qualifie de « stratégie de terreur systématique », notamment à l'encontre des voyageurs sahraouis. Près de la moitié des victimes recensées étaient en déplacement, un constat qui, pour le SMACO, ne laisse aucun doute, ces frappes ne relèvent pas d'erreurs de ciblage, mais d'une volonté délibérée de contrôler les mobilités et de briser les circuits économiques locaux. L'épicentre de cette campagne se trouve dans le sud du Sahara occidental, plus précisément dans les zones situées à l'est du mur de sable, là où les communautés sahraouies tentent encore de maintenir une vie en marge de l'occupation. Selon le rapport, c'est dans ces zones reculées que les frappes sont les plus nombreuses, mais aussi les plus destructrices. Celles-ci n'épargnent ni les femmes ni les enfants, comme en témoignent les cas de huit enfants et leurs familles, tués dans des frappes récentes. Au-delà du bilan humain, le SMACO insiste sur les effets secondaires de cette guerre technologique, intoxications provoquées par les munitions, destruction de biens civils, perte de bétail, et surtout, un impact psychologique massif sur les populations. Les témoins évoquent anxiété chro-

nique, insomnie, phobies, stress post-traumatique. Autant de symptômes qui confirment que la terreur dépasse les zones d'impact immédiat pour s'étendre à tout le tissu social. La pression militaire s'accompagne également d'une offensive contre les infrastructures locales. Des habitations privées, des véhicules et des fermes nomades ont été délibérément détruits, forçant plusieurs familles rurales à fuir, abandonnant derrière elles leurs moyens de subsistance. Le rapport décrit une situation humanitaire dégradée, où l'incertitude sécuritaire se conjugue à la précarité économique pour former un cycle de violence lente et continue. Le SMACO interpelle aussi la communauté internationale sur le silence des institutions humanitaires. Il « dénonce » la passivité de la Croix-Rouge internationale et le manque d'implication des grandes organisations de défense des droits humains, pourtant censées veiller à la protection des civils en temps de guerre, comme l'imposent les Conventions de Genève. « Ce silence complice », écrit le rapport, « constitue un blanc-seing accordé au Maroc pour poursuivre ses violations, dans une impunité presque totale ».

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Courtisans les plus obséquieux

PAR: MEROUANE KORSO

Dans la confirmation de la position américaine face au dernier dossier de décolonisation en Afrique, Donald Trump n'étant pas avare en cadeaux à ses courtisans les plus obséquieux, il y a comme un fétide parfum de félonie. De trahison à la cause palestinienne et d'alignement à la Talleyrand à la politique sioniste au Proche et au Moyen-Orient. Mardi dernier à Washington, Marco Rubio, le chef de la diplomatie du gouvernement Trump, en recevant son homologue marocain venu quémander une reconnaissance de la « souveraineté » du Maroc sur le Sahara occidental, sinon rappeler à Washington ses positions sur ce dossier qui aurait dû être réglé depuis 1991, a fatalement ressorti la position US sur ce dossier de 2020. Suffisant pour qu'au pays d'un roi malade et fatigué, on sorte les tambours et les trompettes pour clamer haut et fort la puissance de la diplomatie makhzénienne et la défaite de celle de l'Algérie. Comme si l'avenir de tout un peuple qui se bat depuis des décennies contre une sauvage et inhumaine occupation marocaine, mais également et surtout contre les stratégies et les agendas politiques dans la région et dans le monde arabe de pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, ne vaut pas pour les Américains un kopek ! Et si la presse marocaine, biberonnée par un budget annuel de plusieurs centaines de millions de dollars, hormis les titres proches d'Ennahdj Eddimocrati, applaudit et soutient à force de démonstrations la pertinence de la diplomatie chérifienne, il n'en demeure pas moins que la sortie de Marco Rubio n'est pas nouvelle. Ni extraordinaire. Encore moins gratuite ! En fait, lors de son premier mandat, Donald Trump avait déjà mis à genoux cette si pitoyable diplomatie makhzénienne, en l'obligeant à reconnaître, comme le clamait l'entité sioniste, Al Qods Occupée comme capitale des sionistes en contrepartie de la reconnaissance par Washington de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Un territoire non autonome pour l'ONU, soit dit au passage. Et, à Rabat, on sait ou on ne sait pas, peu importe, le fait est que Trump, le puissant milliardaire américain et fin businessman, ne donne jamais rien pour rien. Le Maroc, dans son rôle de traître à la nation arabe et aux Palestiniens, depuis mars 1965 s'il en est un qui conteste cette vérité, a fait des concessions terribles pour s'adjuger un territoire qui n'est pas le sien. La trahison du Maroc a été clarifiée dans le reste du communiqué du département d'État du 8 avril dernier relatif à la rencontre entre Marco Rubio et le petit ministre de Rabat : en réalité, ce communiqué précise que les deux chefs de la diplomatie "ont discuté de la coopération pour faire avancer les priorités communes dans la région, notamment en s'appuyant sur les accords d'Abraham..." Et c'est quoi, des accords d'Abraham ? Le 15 septembre 2020, les Émirats arabes unis, Bahreïn et l'entité sionistesignaient à Washington des traités de paix, suivis par des accords de normalisation (de l'entité sioniste) avec le Maroc et le Soudan. En fait, ces dits accords d'Abraham imposés par Washington prévoient la normalisation des rapports diplomatiques entre Tel Aviv, d'une part, les Émirats arabes unis et le Bahreïn, d'autre part, ouvrant la voie ensuite à des accords sur la normalisation des rapports entre l'entité sioniste et le Maroc et le Soudan, qui ont aussi été signés par la suite. Vu sous cet angle, Washington, le parrain des sionistes et leur politique annexionniste dans la région proche-orientale, a donc imposé au Makhzen d'adopter sa politique étrangère à l'égard d'un régime qui tue chaque jour des dizaines, voire des centaines de Palestiniens sans distinction d'âge et de sexe. Dès lors, les Américains peuvent même dire que le Maroc et l'entité sioniste sont la même face d'une pièce de monnaie. Qui osera contrarier Trump ? Pas le Makhzen en tout cas.

M.K.

PAR SES PROVOCATIONS
CONTRE L'ALGÉRIE

Goïta fait diversion

Le président du Parti social-démocrate (PSDA) du Mali, Ismaël Sacko, a sévèrement critiqué le chef de la junte militaire Assimi Goïta, qu'il accuse de faire diversion en multipliant les provocations contre l'Algérie. « Assimi Goïta ne veut pas aller aux élections, pour se maintenir au pouvoir il cherche à créer des crises à gauche et à droite. Il est incapable de résorber la crise du Nord et maintenant il s'en prend à un allié important du Mali qui est l'Algérie », a dénoncé l'opposant malien, qui vit en exil, sur « les liens historiques et ancestraux qui unissent les peuples malien et algérien ». M. Ismaël Sacko estime que « l'Algérie est étrangère à cette histoire de terrorisme au Mali et que c'est plutôt Assimi Goïta lui-même qui a recruté des mercenaires qui agissent sans loi ni foi, qui abattent et tuent, violent, volent, détruisent et assassinent des femmes et des enfants, éventrent des femmes et des enfants et sont à l'origine de la plupart des charniers au nord du Mali. Donc, pour nous maliens », a souligné le président du parti PpSDA. « C'est Assimi Goïta et ses compagnons qui sont les vrais terroristes, parce qu'ils terrorisent le peuple malien. Donc, la définition du terrorisme s'applique plutôt à Assimi Goïta et non pas à l'Algérie », a-t-il ajouté à l'émission « Entretien spécial » de Radio Ifriky FM. Ismaël Sacko décrit un climat de terreur au Mali : « les voix dissonantes sont bâillonnées, nous avons des camarades qui sont enlevés, emmenés dans des endroits inconnus et torturés. La junte tortionnaire d'Assimi Goïta veut mettre fin à l'existence des partis politiques. Nous sommes dans une dictature militaire où le peuple n'a plus son mot à dire. Malgré cela, le peuple malien a décidé de parler, de briser le silence et de plus en plus de voix s'élèvent sur les réseaux sociaux et à l'intérieur du Mali. « Assimi Goïta est devenu un despote obscurantiste qui est mal aimé et impopulaire », a conclu M. Ismaël Sacko.

L'AMENOKAL du Hoggar dénonce les mensonges et les agissements de la junte au Mali

Dans une déclaration engageant tous les chefs des tribus et notables de Tamanrasset, l'Amenokal du Hoggar, Ahmed Edaber, s'en est pris violemment à la junte malienne dont il dénonce les mensonges concernant l'affaire du drone et les agissements dictés par « les ennemis d'hier, d'aujourd'hui et de demain ». « En mon nom en tant qu'Amenokal et au nom des chefs des tribus et des notables de l'Ahaggar, je dénonce et je condamne le communiqué émanant de la junte militaire putschiste au Mali et tous ceux qui la soutiennent parmi ses partisans, y compris les tribus et les individus, car ils ne sont que des outils loués et des plumes bon marché engagées pour exécuter ce qui est dicté par l'ennemi d'hier, d'aujourd'hui et de demain », lit-on dans le communiqué de l'Amenokal. Dans son communiqué, l'Amenokal souligne également que « les mensonges et les manipulations contenus dans leurs déclarations concernant l'affaire du drone abattu par l'ANP ne sont rien d'autre qu'une tentative méprisable de provoquer les institutions de l'État algérien ». Tout en rappelant que l'Algérie et ses institutions ont de tout temps pris des positions honorables et fermes envers les causes justes, l'Amenokal a réaffirmé le soutien absolu de toutes les tribus aux décisions des autorités algériennes. « Nous déclarons notre soutien absolu aux décisions de la plus haute autorité du pays et de l'institution militaire héritière de l'Armée de libération, qui a démontré sa volonté de faire face à toute menace contre le pays », lit-on encore dans le communiqué.

LORS D'UNE RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie appelle au respect de l'intégrité territoriale de la Syrie

Réuni jeudi 10 avril à New York à la demande conjointe de l'Algérie et de la Somalie, le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu une séance d'urgence consacrée aux attaques militaires menées par Israël contre le territoire syrien.

Karima Baba Aissa

À cette occasion, le Groupe A3+ (composé de l'Algérie, de la Somalie, de la Sierra Leone et du Guyana) a pris la parole d'une seule voix pour condamner « vigoureusement » ce qu'il qualifie d'« agression militaire sioniste en violation flagrante du droit international, notamment de la Charte des Nations unies ». C'est l'ambassadeur Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, qui a exprimé la position du groupe. Dans une allocution ferme, il a alerté sur la gravité de l'escalade israélienne en Syrie, estimant qu'elle « aggrave davantage une situation déjà précaire » dans un pays marqué par plus d'une décennie de guerre et d'instabilité. Les membres du Groupe A3+ ont mis en garde contre les conséquences de la destruction des infrastructures civiles et des capacités militaires syriennes, soulignant les risques de déstabilisation accrue et de résurgence terroriste. Ils ont appelé à un respect scrupuleux du droit international humanitaire, à la protection des civils et des infrastructures vitales, ainsi qu'à la fin des incursions israéliennes

sur le sol syrien. Le plateau du Golan, territoire syrien occupé depuis 1967, a été au cœur des préoccupations du groupe. Rappelant la résolution 497 (1981) du Conseil de sécurité qui considère l'annexion du Golan par Israël comme « nulle et non avenue », les pays du A3+ ont exigé le retrait total des forces d'occupation israéliennes de ce territoire. « Le Golan est syrien. Cela ne fait aucun doute au regard du droit international », a martelé Amar Bendjama. Dans sa déclaration, le Groupe A3+ a également exprimé son « engagement indéfectible en faveur de l'unité, de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie », se disant prêt à coopérer avec l'ensemble des États membres de l'ONU pour favoriser une sortie pacifique de la crise syrienne. Cette solution, a-t-il souligné, ne peut faire l'impasse sur les aspirations du peuple syrien. Sur le volet humanitaire, les représentants africains ont exhorté la communauté internationale à répondre à l'appel du peuple syrien, en mobilisant des ressources urgentes, en levant les sanctions unilatérales qui frappent le pays, et en apportant un soutien



concret à la reconstruction. Cette réunion du Conseil de sécurité intervient après l'envoi par la mission permanente de la Syrie à l'ONU d'une lettre dénonçant les récentes frappes israéliennes sur son territoire. Damas y accuse l'État hébreu de vouloir « saper la stabilité et la sécurité du pays », de « prolonger les souffrances du peuple syrien » et de chercher à instaurer « une nouvelle réalité d'occupation ». La Syrie a exigé du Conseil qu'il prenne ses responsabilités en contraignant Israël à cesser ses attaques et à se conformer à l'accord de désengagement de 1974. Jean-Pierre Lacroix, secrétaire général adjoint des Nations

unies chargé des opérations de maintien de la paix, ainsi que Mohamed Khaled Khiari, sous-secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, doivent intervenir au cours de cette réunion. La demande algéro-somalienne de convocation du Conseil avait été soumise mardi, avec l'accord du Groupe arabe à New York. Elle marque une nouvelle tentative des pays du Sud global de remettre à l'agenda onusien les questions de souveraineté, de droit international et d'occupation militaire, dans un contexte international tendu où les règles de droit sont de plus en plus ouvertement bafouées.

POUR DISCUTER DU CESSEZ-LE-FEU

Une délégation du Hamas ce samedi au Caire

Selon un média libanais citant un dirigeant palestinien, une importante délégation du Hamas se rendra aujourd'hui au Caire pour discuter des derniers développements dans les négociations sur le cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Le dirigeant a expliqué que les discussions porteront notamment sur « les nouvelles propositions avancées pour parvenir à un accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza ». Il y a quelques jours, des sources informées ont révélé à la chaîne de télévision israélienne Channel

12 que les négociations entre Israël et le Hamas se poursuivaient malgré l'impasse apparente, soulignant que les pourparlers avaient été menés ces derniers jours dans le plus grand secret, à l'abri des oreilles et des regards, dans le but de réaliser des progrès sans déclarations publiques. Les sources ont confirmé que les propositions pour parvenir à un accord vont de la libération de dix prisonniers, en plus du détenu Aidan Alexander, qui possède la citoyenneté américaine. Le Hamas a quant à lui proposé

la libération de seulement cinq prisonniers. L'Égypte joue le rôle de médiateur principal à ce stade des négociations. Il est révélé que la proposition égyptienne présentée à Israël il y a quelques jours comprenait la libération de huit prisonniers vivants, ce qui est plus que les offres précédentes que le Hamas avait acceptées. Cependant, la position officielle israélienne s'en tient toujours à la proposition du médiateur américain Steve Witkoff, qui comprend la libération de 11 prisonniers

vivants et la remise de 16 dépouilles d'otages, selon la chaîne. Il convient de noter que le journal hébreu Yediot Ahronot a déclaré, citant des sources israéliennes, que le président américain Donald Trump avait accordé à Netanyahu depuis le début mars du temps pour poursuivre les combats dans la bande de Gaza, « mais pas pour longtemps ». Il est attendu à ce que Trump demande dans les prochains jours à Netanyahu de mettre fin à la guerre. **B.B.**

Le Hamas se félicite de la position de l'UIP

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a vivement salué la position de l'Union interparlementaire (UIP) rejetant les plans de l'occupation sioniste. « Nous apprécions la position de l'Union interparlementaire qui rejette les plans d'occupation et nous appelons au boycott et à l'isolement international de celle-ci, ainsi qu'à la prise de mesures dissuasives pour mettre fin à l'agression (sioniste) contre le peuple palestinien »,

a indiqué le Hamas dans un communiqué. Le mouvement a salué « la position de l'Assemblée générale de l'Union interparlementaire, lors de sa 150e session tenue dans la capitale ouzbèke, Tachkent, rejetant les plans visant à déplacer le peuple palestinien de la bande de Ghaza et du reste des territoires occupés », et a considéré cela comme « une nouvelle gifle à l'occupation et à ses parti-

sans, et une affirmation internationale renouvelée de la justesse de la cause palestinienne et du droit du peuple palestinien à sa terre ». Le Hamas a également « hautement apprécié le rôle et les efforts des parlements arabes, islamiques et africains, et de tous les parlements amis qui ont participé à cette réunion, qui ont soutenu les droits justes du peuple palestinien, et rejeté les projets de déplacement et de liquidation... ».

SANTÉ

De nouveaux hôpitaux mis en service le 5 juillet prochain

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a présidé une réunion, au siège de son département ministériel, pour examiner l'état d'avancement des travaux de réalisation et d'aménagement des nouveaux établissements de santé, devant être ouverts l'été prochain, prônant un système de gestion des services médicaux de ces nouveaux hôpitaux structurés en réseau pluridisciplinaire, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.



Par Meriem Kaci

«**D**ans le cadre des démarches de l'État algérien visant à renforcer le système de santé et à améliorer la qualité des soins prodigués aux citoyens, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a présidé une réunion importante au siège du ministère, en présence de cadres de l'administration centrale, pour examiner l'état d'avancement des travaux de réalisation et d'aménagement des nouveaux établissements de santé, dont la mise en service est prévue le 5 juillet 2025, à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance». À l'entame de la réunion, un exposé exhaustif a été présenté sur le nombre des nouveaux

hôpitaux et structures de santé en cours d'équipement en matériels médicaux et techniques modernes, outre leur dotation en ressources humaines, afin d'accueillir les patients dans les meilleures conditions et de leur fournir des soins de qualité», ajoute la même source.

Cette opération vise à «rapprocher les services de santé du citoyen et à éviter le déplacement des malades vers d'autres wilayas, et ce à travers l'ouverture de nouveaux hôpitaux dans l'ensemble du territoire national, en prenant en compte les spécificités et les besoins de chaque région et en assurant des services médicaux spécialisés nécessaires à la population», selon le communiqué. Le ministre a

souligné, à cette occasion, «la nécessité de gérer les services médicaux de ces hôpitaux selon un système hospitalier structuré en réseau pluridisciplinaire, y compris les hôpitaux de la capitale et celui de Boumerdès d'une capacité de 240 lits (qui entrera en service en juillet prochain), ce qui permettra, a-t-il dit, d'encadrer et de former les étudiants en médecine, de développer la recherche scientifique comme objectif prioritaire, tout en répondant aux besoins sanitaires des citoyens». La rencontre a également été l'occasion de passer en revue «les spécialités médicales prioritaires qui seront proposées dans ces hôpitaux, notamment l'orthopédie, la cardiologie, la pédiatrie, la gynécologie-obs-

tétrique, la réanimation, ainsi que d'autres spécialités essentielles très demandées par les citoyens», indique le communiqué.

À ce propos, M. Saihi a affirmé «l'importance de renforcer et de consolider les services de santé publique, ainsi que de garantir la continuité du système en vigueur, afin de mieux répondre aux attentes des patients».

Le ministère a également souligné que ces nouvelles structures «devraient contribuer à l'amélioration des indicateurs de la prise en charge sanitaire au niveau national, conformément au Plan d'action malade (PAM), adopté par le ministre de la Santé, qui place le patient au cœur de ses préoccupations».

M. K. A.

ÉDUCATION

Saadaoui appelle à la remise des bulletins du 1er trimestre

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a relevé le caractère «positif» de l'adhésion des enseignants à l'opération de saisie des notes des élèves. Il a dans ce sens insisté sur la nécessité d'accélérer l'achèvement de ce processus dans les meilleurs délais pour livrer les bulletins scolaires aux écoliers. Le ministre de l'Éducation nationale, M. Saadaoui a présidé jeudi dernier une conférence nationale par visioconférence, consacrée en particulier à la préparation des examens nationaux et d'attestation de niveau, indique un communiqué publié hier. Le ministre de tutelle, a invité, à cette occasion, les enseignants affiliés au Cnapeste, ayant renoncé au boycott administratif, d'accélérer le processus de remise de note afin de livrer les bulletins du 2^e trimestre aux élèves. Le syndicat Cnapeste (Conseil

national autonome des professeurs de l'éducation secondaire et technique) a mis un terme à son mouvement de protestation, à l'issue d'une session extraordinaire tenue les 4 et 5 avril derniers à Bouira.*M. Saadaoui a noté la «positivité» de cette démarche et a insisté sur la nécessité d'accélérer l'achèvement de ce processus dans les meilleurs délais pour permettre aux élèves d'avoir leurs bulletins. Avant que le syndicat ne décide de geler son action de protestation, le ministre de tutelle a ordonné l'envoi de mises en demeure aux enseignants qui refusent de remettre les notes du deuxième trimestre.

Le boycott a été qualifié par le ministre de «faute professionnelle grave», justifiant ainsi l'application des mesures légales prévues dans de tels cas.

Concernant l'examen d'attestation de

niveau des candidats apprenants de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), prévu le 6 mai prochain, pour près de 600 000 apprenants, le directeur de l'ONEFD a présenté un exposé sur les différentes dispositions mises en œuvre pour assurer la réussite de cet examen. Le ministre de l'Éducation a ordonné l'achèvement de toutes les dispositions liées à la préparation de cet examen et de fournir les ressources financières et humaines nécessaires pour le bon déroulement de la session 2025.

Le ministre a également donné des instructions pour informer son département, des activités et événements organisés dans les établissements scolaires et de se focaliser sur les activités qui valorisent les aspects pédagogiques.

M. K. A.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'approvisionnement en eau potable parmi les priorités

L'approvisionnement en eau potable, dossier prioritaire pour l'État et pour la population algérienne, notamment à l'approche de la saison estivale, a été au centre de la réunion du gouvernement, tenue jeudi dernier sous la présidence du Premier ministre Nadir Larbaoui. Une réunion qui a vu les membres de l'Exécutif se pencher sur d'autres dossiers, non moins importants, liés aux secteurs de l'éducation, du tourisme et de l'enseignement supérieur.

«Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce jeudi 10 avril 2025, une réunion du gouvernement consacrée au suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'urgence décidé par Monsieur le Président de la République relatif à l'approvisionnement en eau potable au profit de plusieurs wilayas, notamment à travers la mobilisation des ressources en eau, la réhabilitation et l'extension des réseaux et stations d'eau, et le contrôle de la distribution équitable», ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

La même source a fait savoir que le gouvernement a examiné d'autres dossiers relatifs aux secteurs de l'enseignement supérieur, du tourisme et de l'éducation.

«Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République visant à promouvoir les universités algériennes, le Gouvernement a entendu une communication sur l'instauration d'un système de qualité au sein des établissements de l'enseignement supérieur reposant sur un ensemble de mécanismes et de dispositifs visant à permettre à ces universités d'at-



teindre des niveaux d'excellence élevés et à garantir leur conformité aux normes internationales en matière de gouvernance, de formation, de recherche et d'innovation», a ajouté le communiqué. Le gouvernement a également «poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi modifiant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite au profit des enseignants de l'Éducation nationale». L'autre dossier examiné au cours de la réunion du mercredi a trait à un projet de loi devant enrichir la loi régissant l'exploitation touristique des plages. «Le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, conformément aux normes de qualité et de professionnalisme, avec la mise en place d'un plan d'aménagement touristique des plages, fixant les caractéristiques et les éléments de leur organisation et de leur valorisation», a indiqué le communiqué du Premier ministre.

R.N.

AQUACULTURE

Des facilités pour encourager la production du tilapia

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé que son département "assurera toutes les facilités possibles" en vue d'encourager les producteurs d'alevins et d'aliments pour poissons, et de les accompagner dans leur activité, indique, jeudi, un communiqué du ministère. Le ministre a présidé, mercredi, une rencontre nationale ayant regroupé les différents acteurs du secteur de l'aquaculture, lors de laquelle il a écouté les préoccupations et les propositions des professionnels des différentes régions du pays, outre l'examen des moyens à même de relancer la production du tilapia rouge, précise le communiqué.

Après avoir écouté les préoccupations et les propositions des professionnels, le ministre a souligné que "toutes les facilités possibles seront assurées afin de les encourager et de les accompagner dans leur activité, tout en donnant une forte impulsion à la production du tilapia, en vue d'en faire un produit "de large consommation avec un coût accessible au citoyen".

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur pour le développement de l'aquaculture, a permis de s'enquérir du potentiel et des capacités existantes en termes de production des intrants nécessaires, notamment d'alevins et d'aliments pour poissons, en vue de répondre à la demande croissante sur l'élevage du tilapia rouge, selon le communiqué. Outre les cadres du secteur, la rencontre s'est déroulée en présence des présidents-directeurs généraux (PDG) de l'entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) et de COSIDER, en tant qu'opérateurs publics ayant intégré l'élevage du tilapia dans leurs périmètres agricoles, ajoute le ministère.

ALGEX

Un programme de formation au profit des exportateurs

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur "Algex" informe les opérateurs économiques et les exportateurs algériens en particulier, intéressés par le marché africain, qu'un programme de formation est dispensé sur le net à titre gratuit sur «Comment exporter avec la ZLECAF».

Inès B.

Cette formation est organisée, selon un communiqué de l'Algex publié sur son site web, conjointement par le Centre du commerce international (ITC), la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) en partenariat avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX).

À ce titre, Algex informe les opérateurs économiques que cette formation en ligne a démarré et qu'elle comprend 7 modules dispensés sur la plateforme d'e-learning, à savoir l'opportunité du commerce intra-africain, se préparer à l'exportation, mener une étude de marché sur un marché africain, développer un marché d'exportation en Afrique, les conditions d'accès au marché, le financement du commerce intra-africain et livrer aux marchés africains. Algex invite tous les opérateurs économiques intéressés par le marché africain à s'inscrire pour améliorer vos connaissances et profiter pleinement des nouvelles opportunités du commerce intrarégional offertes par la ZLECAF. Les opérateurs économiques intéressés sont priés de télécharger la plaquette de la formation et de s'inscrire via le lien affiché en



bas de l'affiche. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Centre du commerce international (ITC) sur : e-learning@intracen.org ou ALGEX sur : info@algex.dz", indique l'Algex. L'Algérie est devenue, depuis le 1er novembre 2023, membre à part entière de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), considérée comme la plus grande au monde. L'Algérie avait ratifié l'accord de création de cette zone de libre-échange en 2021. En termes de chiffres, le volume total des échanges

commerciaux entre l'Algérie et les pays africains a atteint 3,3 % pour les importations et 8,5 % pour les exportations en 2020, et ces chiffres ont continué d'augmenter, dépassant 4,5 milliards de dollars en 2023. Le pays a collaboré avec la Commission économique pour l'Afrique afin d'établir une stratégie visant à maximiser les avantages de cette zone. Parallèlement, les autorités algériennes ont renforcé leurs relations avec les institutions de l'Union africaine et les États membres, en parti-

culier avec l'Afrique du Sud, la plus grande économie du continent.

La ZLECAF, qui regroupe 54 États signataires, représente un marché de plus de 1,3 milliard de personnes et un produit intérieur brut cumulé d'environ 3,4 trillions de dollars, offrant de grandes opportunités économiques à ses membres. Son objectif est de créer une vaste zone de libre-échange en réduisant progressivement les droits de douane sur plus de 90 % des marchandises.

I. B.

L'EXPERT KARIM OUAMANE :

«La gestion des déchets peut créer plus de 300 000 emplois»

Avec le développement de l'économie nationale et l'évolution des modes de consommation, la production de déchets connaît une croissance significative, posant de nouveaux défis environnementaux. Pour Karim Ouamane, expert en gestion des déchets et ancien directeur de l'Agence nationale des déchets (AND), ces enjeux représentent également une opportunité de développement économique durable. Invité ce jeudi de l'émission

«L'invité de la matinale» sur la chaîne 2 de la radio algérienne, M. Ouamane a affirmé qu'une gestion efficace et intégrée des déchets pourrait permettre de créer plus de 300 000 emplois dans le cadre d'une économie circulaire. «Je me suis penché sur l'ensemble de la filière à la lumière de la nouvelle loi amendée en faveur d'une économie circulaire. Je peux vous confirmer qu'il existe un potentiel énorme en matière de création d'emplois.

Avec une gestion intégrée, nous pouvons dépasser les 300 000 postes», a-t-il précisé. Pour transformer ce défi en véritable levier économique, l'expert recommande l'intégration des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle dans le processus de gestion des déchets. «Ces outils permettent de professionnaliser le secteur, d'anticiper les besoins, d'améliorer le tri à la source et de réduire les coûts de traitement», a-t-il expliqué. M. Ouamane a

également souligné les progrès réalisés par l'Algérie dans l'adaptation de sa législation environnementale à la dynamique économique actuelle, marquée par une croissance notable ces dernières années. Il appelle néanmoins à une mobilisation collective : «Il est essentiel d'impliquer l'ensemble des acteurs – pouvoirs publics, entreprises, citoyens – dans une dynamique nationale de protection de l'environnement», a-t-il conclu.

ESAA

Une nouvelle formation d'excellence pour les cadres supérieurs



ALGER - L'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'une

nouvelle formation d'excellence, baptisée "Executive doctorate in business administration - EDBA", destinée aux cadres supérieurs et dirigeants souhaitant approfondir leur vision stratégique et affiner leur maîtrise du management.

Le cursus de cette formation "basée sur une logique de complémentarité entre la rigueur académique et la réalité du terrain" est d'une durée de trois ans, "avec un accompagnement personnalisé et des enseignements prodigués par des enseignants de renom, visant à ren-

forcer l'expérience professionnelle et la recherche appliquée", a précisé la même source.

Les inscriptions pour cette formation sont d'ores et déjà ouvertes et la première promotion fera sa rentrée le 7 septembre prochain, a ajouté l'école, tout en mentionnant que ce cycle est exclusivement destiné aux professionnels disposant d'un niveau de formation bac+5 et d'un minimum de sept années d'expérience au sein d'une entreprise. Ce programme de formation a pour ambi-

tion de doter les participants d'une "pensée stratégique approfondie, d'une maîtrise des méthodes de recherche appliquées et d'une expertise consolidée en gestion d'entreprise". Avec ce programme, l'ESAA souhaite réaffirmer "sa mission d'accompagner les décideurs dans leur montée en compétence, en leur offrant un cadre d'apprentissage à la mesure des exigences contemporaines du monde des affaires", a souligné le directeur général de l'école, Dr Nouredine Mennai, cité dans le communiqué.

DR MOHAMED ACHIR, PROFESSEUR EN ÉCONOMIE :

«L'Algérie doit aller vers une approche intégrée de l'aménagement du territoire»

L'Algérie commence à récolter les fruits des réformes économiques menées ces dernières années et des lois mises en place pour favoriser l'investissement. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, Mohamed Achir, professeur en économie à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Inès B.

«L'Algérie est sur la bonne voie en matière de diversification de l'économie», a-t-il déclaré lors de son intervention à la radio chaîne 3. L'intervenant a rappelé le changement « très audacieux » de la réglementation des institutions et le cadre juridique régissant l'investissement, citant comme exemple la loi n° 22.18 du 24 juillet 2022 relative à l'investissement. Interrogé sur le problème du foncier, qui demeure l'une des entraves à l'investissement, l'orateur a indiqué que l'Algérie doit aller vers une approche intégrée de l'aménagement du territoire et des pôles de compétitivité. « C'est une logique d'organisation et de politique industrielle visant à créer des spécialisations dans chaque wilaya, pourquoi pas, et des spécialisations de pôle dans plusieurs branches d'activités industrielles. Il faut également penser à les organiser avec des réseaux de complémentarité, des proximités avec des instituts de recherche, des universités, des sous-traitants et toute la chaîne de valeur qui rentre dans la production », a-t-il préconisé. Concernant les perspectives économiques, l'orateur recommande de tracer des objectifs à très long terme en matière d'investissement, a-t-il expliqué. Pour le professeur en économie, il est impératif de construire une politique industrielle de long terme, de viser

des objectifs et de mobiliser les compétences humaines, les moyens et les avantages comparatifs dont dispose le pays. « Il faut une planification stratégique, il y a lieu de tracer des objectifs à court, moyen et long terme surtout. À partir de là, il est nécessaire de travailler pour la concrétisation des objectifs et d'élaborer une politique de canevas, une politique de résultats et d'évaluation permanente », a recommandé le Dr Mohamed Achir.

I. B.



Mohamed Achir

AUTOMOBILE

Le premier véhicule électrique algérien sera produit cette année

Ce sont 13 constructeurs automobiles internationaux qui sont en négociations avec le ministère pour investir dans la fabrication de véhicules en Algérie. C'est ce qu'a révélé, jeudi, Bilal Lamita, conseiller du ministre de l'industrie lors de son passage à la radio chaîne 1. Le responsable a confirmé que, parmi les entreprises qui cherchent à entrer sur le marché automobile algérien, figure Hyundai, qui a signé un protocole d'accord avec le ministère de l'Industrie l'obligeant à soutenir les fabricants de pièces détachées automobiles dès le premier jour. Dans ce contexte, le représentant du ministère de l'industrie a déclaré que la stratégie de l'Etat a encouragé les investisseurs à entrer dans le secteur de la fabrication de pièces détachées automobiles, qui connaît actuellement un boom, avec la fabrication de batteries, de freins, de filtres, de câbles et même de certains des composants les plus déli-

cats. Le conseiller du ministre de l'Industrie a également révélé un partenariat stratégique avec une entreprise italienne pour fabriquer des accessoires en plastique pour voitures en Algérie, parallèlement à la mise en place d'un laboratoire de conformité et d'accréditation des accessoires en plastique. M. Lamita a réitéré que la stratégie de l'Etat algérien pour l'industrie automobile et des pièces détachées s'inscrit dans une décision politique ferme visant à évoluer vers une véritable industrie et à créer une base industrielle solide. Le marché automobile algérien, marqué par une pénurie et une hausse des prix des voitures, a vu une lueur d'espoir, en mars dernier, lorsque le gouvernement a levé l'interdiction d'importer des voitures, en accordant des agréments à Fiat, Opel et Jac. Seule la marque italienne Fiat a commencé ses activités d'importation et de vente de véhicules neufs en Algérie,

lançant également la construction d'une usine de montage à Oran. Des agréments ont été octroyés à 24 concessionnaires pour l'importation de plus de 180.000 véhicules, y compris des voitures, des motocyclettes, des camions et des véhicules agricoles, pour un montant total de plus de 1,9 milliard de dollars. L'Algérie vise également loin, avec l'investissement dans le véhicule électrique «Made in Algeria» qui sera produit en 2025, selon Mohamed Bouhicha, Directeur Général de la Recherche Scientifique au Ministère de l'Enseignement Supérieur. Un consortium constitué par le CRTI et des industriels va produire le premier véhicule électrique à partir de cette année 2025. En plus du secteur automobile, les centres de recherche et les différents laboratoires relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur développent des inventions pour pratiquement tous les secteurs. I.B.

BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT

Un nouveau système d'information bancaire pour bientôt

La Banque nationale de l'habitat (BNH) compte déployer prochainement un nouveau système d'information bancaire (Core Banking System - CBS), devant lui permettre de gérer l'ensemble des activités et des services fournis aux clients, a annoncé son directeur général, Ahmed Belayet, selon l'APS.

Le CBS, un système intégré dans les plans de modernisation des banques, est constitué de l'ensemble des modules et outils technologiques de l'activité bancaire offrant une gestion moderne, efficiente et sécurisée des opérations bancaires et de la relation avec les clients et partenaires.

Évoqué dans un dossier consacré dans le numéro de mars de

sa revue spécialisée "Batisseurs.dz", le DG de la BNH a précisé que ce projet est à la fois "complexe et stratégique", qu'il nécessite "une expertise pointue, une ressource humaine hautement qualifiée ainsi qu'une veille technologique constante".

Parallèlement à ce projet, le data center de la BNH, résultant d'un partenariat avec l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), avait reçu fin février dernier la certification "Up-time Tier III Design", dont les normes sont mondialement reconnues pour la disponibilité et la performance globale des data centers.

Cette certification, première du genre pour une banque de la place, a-t-il mentionné, est "un

accomplissement" qui constitue un "jalon significatif pour l'ensemble du secteur bancaire algérien".

M. Belayet a rappelé, par ailleurs, que le marché mondial des logiciels CBS a connu une croissance "exponentielle avec des prévisions tablant sur 19,9 milliards de dollars en 2025 et 59,6 milliards à l'horizon 2032".

"Cette dynamique remarquable résulte de la quête incessante de systèmes d'information performants et innovants dans un contexte où la numérisation s'accélère et où les attentes des clients évoluent rapidement", a expliqué le directeur général, relevant que "la transformation digitale n'est pas seulement une tendance, elle est devenue

une question de survie pour les banques". Dans ce contexte, l'expert en banques et en finances, Mostefa Zerouali, a estimé dans un entretien accordé à la même revue que la réalisation d'"un Core Banking System made in Algeria est possible", en appelant au lancement d'un concours national, doté d'un budget conséquent afin de mobiliser les talents algériens autour d'un projet ambitieux de création de ce système. Pour sa part, la directrice générale de l'EADN, Sarah Yahiaoui, a fait état de la création d'une structure dédiée au CBS et à la conclusion d'un partenariat stratégique avec un éditeur mondial dans ce segment pour développer des capacités locales d'intégration

de solutions bancaires. "Le partenariat stratégique conclu avec un éditeur reconnu mondialement dans le segment du Core Banking System représente une opportunité unique pour l'EADN de développer des capacités locales d'intégration de solutions, de renforcer sa position sur le marché algérien, d'acquérir de nouvelles compétences et de proposer des offres de services plus complètes et innovantes. Cela contribuera à accélérer la transformation numérique du secteur bancaire algérien et à améliorer la qualité des services bancaires offerts aux citoyens", a-t-elle souligné, assurant que l'EADN ambitionne, à travers ce partenariat, de s'imposer comme "premier intégrateur national".

MASCARA

Lancement de plusieurs projets de développement

Ces projets portent sur le revêtement des voies urbaines (réseau intramuros) et la réalisation de trottoirs ainsi que l'extension du réseau de distribution d'eau potable dans la zone d'habitation de Ouled Mehidine, dans la commune d'Aïn Fras. Il est prévu ainsi la rénovation de la conduite d'acheminement de l'eau potable approvisionnant la localité rurale Chellailia, dans la commune d'Aïn Fekan.



Ces projets, dont le lancement a été supervisé par le wali Fouad Aïssi, dans le cadre de sa visite dans la daïra d'Aïn Fekan, comprennent des travaux d'aménagement urbain dans les deux agglomérations rurales El-Othmania et le village agricole d'Aïn Fras, ainsi qu'au centre-ville et dans le quartier "247 lots" de la ville d'Aïn Fekan, indique-t-on.

Des projets de développement ont été lancés, mercredi dans les communes d'Aïn-Fras et Aïn-Fekan, dans la wilaya de Mascara. L'opération porte sur le revêtement des voies urbaines (réseau intramuros) et la réalisation de trottoirs, précise-t-on. Les projets de développement, dont le financement total dépasse les 200 millions de dinars alloués dans le cadre du programme de développement social et économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) pour l'année en cours, incluent également l'extension du réseau de distribution d'eau

potable dans la zone d'habitation de Ouled Mehidine, dans la commune d'Aïn Fras, ainsi que la rénovation de la conduite d'acheminement de l'eau potable approvisionnant en ce liquide précieuse la localité rurale Chellailia, dans la commune d'Aïn Fekan, à partir d'un réservoir de 500 mètres cubes.

Ces deux opérations sont destinées à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les deux agglomérations rurales précitées, selon les explications fournies par les responsables de la direction des Ressources en eau. Le wali a également donné le coup d'envoi des projets de réalisation d'une salle de soins dans la zone "Laâbana" de la commune d'Aïn Fras et d'une cantine scolaire à l'école primaire "Hadji Djilali" à Aïn Fekan.

Le responsable de l'exécutif de la wilaya de Mascara a, en outre, supervisé le lancement des travaux de réhabilitation des deux pistes reliant le chemin de wilaya CW 58 à la zone d'habitation El Djouad

sur 2,5 km, et la route nationale RN 7 au douar "El Gorâa" sur 1,7 km, dans la commune d'Aïn Fekan. Par ailleurs, lors de l'inspection du chantier de réalisation d'un centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, implanté dans la commune d'Aïn Fekan, où les travaux sont estimés, actuellement, à près de 70%, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le projet afin qu'il soit "achevé avant la fin du mois de juin prochain". Enfin, le wali a supervisé la mise en service d'un terrain de sport de proximité revêtu en gazon synthétique dans la ville d'Aïn Fras, après des travaux de réhabilitation.

Il a également inspecté les travaux de raccordement de la localité rurale d'El-Othmania au réseau électrique et le projet de réalisation d'un groupe scolaire de 200 places pédagogiques à la ville d'Aïn Fekan, un projet que l'entreprise en charge de sa concrétisation s'est engagée à livrer avant la rentrée scolaire prochaine.

SOUK AHRAS

Une commission ministérielle s'enquiert de la situation de l'agriculture

Une commission déléguée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'est enquis, mercredi, de la situation prévalant dans la commune de Sedrata (Souk Ahras) en matière de cultures agricoles, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles (DSA), Abdelhakim Aïssat. Cette visite, inscrite dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour le suivi de la situation agricole à travers les différentes wilayas du pays, intervient dans le contexte des défis climatiques actuels "impactant négativement les cultures agricoles dans la région de Sedrata", a ajouté le même responsable. M Aïssat a précisé à l'APS que la commission ministérielle en question comprend des représentants de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) et de l'inspection phytosanitaire de la DSA de la wilaya de Souk Ahras. Le même responsable a ajouté que les membres de la commission ont suivi, in situ, les différentes étapes de la production, depuis l'irrigation agricole jusqu'aux techniques de prévention des maladies végétales, s'enquérant, également, des besoins en engrais et en pesticides, et des préoccupations des agriculteurs de la région "afin de comprendre la nature des défis auxquels ils sont confrontés". Il a fait savoir, dans ce contexte, que la commission élaborera "un rapport détaillé sur la situation ponctué par des conclusions, à soumettre au ministère concerné", avant de noter que ce rapport "contiendra des propositions pratiques pour minimiser les effets du changement climatique sur les cultures agricoles à Sedrata", ainsi que des "recommandations visant à renforcer les capacités techniques et matérielles des agriculteurs". Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à "améliorer les conditions de l'agriculture locale par le lancement de projets de développement durable destinés à accroître la productivité et, partant, à assurer la sécurité alimentaire dans la région". La commune de Sedrata figure parmi les plus importantes zones agricoles de la wilaya de Souk Ahras. Sa plaine est constituée de terres fertiles propices à la production de céréales et de légumes de saison, en faisant une zone stratégique apte à soutenir la sécurité alimentaire localement et à l'échelle nationale, d'où l'intérêt d'accompagner les agriculteurs pour faire face aux défis climatiques et techniques.

LA BATAILLE DE OULED AÏSSA DE MASCARA

Une épopée héroïque durant la glorieuse Guerre de libération nationale

La bataille de Ouled Aïssa, survenue le 11 avril 1961 dans la wilaya de Mascara, est considérée comme l'une des épopées héroïques ayant marqué la glorieuse Guerre de libération dans la région, en raison des lourdes pertes infligées aux forces de l'armée coloniale française. Selon la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya, ce haut fait d'armes des valeureux Moudjahidine de la l'Armée de libération nationale (ALN) a eu lieu dans la zone 6 de la wilaya V historique, près de la région de Ouled Aïssa, dans la commune de Ghriss, et a duré dix heures.

Les faits de cette bataille se sont produits à la suite d'une opération de ratissage lancée par l'armée coloniale française dans la plaine de Ghriss, dans une tenta-

tive d'encercler l'Armée de libération nationale dans la région. Cependant, les Moudjahidine de la katiba (bataillon) du chahid Ghouti Mohamed ont déjoué le plan des forces françaises appuyées par l'aviation militaire, et les ont affrontées avec une grande bravoure, les empêchant de pénétrer dans la zone d'Ouled Aïssa.

"Les combats se sont intensifiés entre les Moudjahidine et les troupes d'occupation françaises, lesquelles ont dû se replier à environ 500 mètres de la position du bataillon, permettant ainsi aux Moudjahidine de sécuriser leurs positions près d'Ouled Aïssa et de choisir un nouvel emplacement plus discret, situé à environ 3 km de la zone", a indiqué la même source. L'armée coloniale françai-

se a subi de lourdes pertes, lors de cette bataille, notamment l'élimination d'un grand nombre de ses soldats et des dégâts importants infligés à ses équipements militaires. Lors de cette bataille, le Commandant de la katiba, Ghouti Mohamed, connu sous le nom de "Ould El Bouanani", est tombé en martyr, ainsi que les Moudjahidine Cheddad El-Djilali, Saïd Ali et Benslimane Saâdia, cette dernière était l'infirmière au sein du bataillon. De son côté, le professeur Lahcen Djaker, enseignant de l'histoire de l'Algérie moderne et contemporaine à l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, a indiqué à l'APS que cette bataille figure parmi les plus importantes de la zone 6 de la wilaya V historique. Celle-ci s'inscrivait dans la straté-

gie militaire de l'Armée de libération nationale visant à briser le siège imposé par l'armée coloniale aux bataillons de l'ALN dans la zone 4 de cette même wilaya historique. Le chercheur a également souligné que ces batailles témoignent, une fois de plus, de l'habileté militaire des commandants des bataillons de l'ALN dans la région, reflet d'une organisation politique et militaire rigoureuse ayant caractérisé la glorieuse Guerre de libération nationale. Il a enfin appelé à accorder une grande importance à ces batailles historiques en œuvrant à leur documentation à travers des œuvres audiovisuelles accessibles aux chercheurs et à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la glorieuse Guerre de libération nationale.

SELON UNE ÉTUDE PUBLIÉE DANS LE JAMA NETWORK OPEN

Se coucher tard impacte la santé physique et mentale

Se coucher tard favorise une "congestion" des veines qui entourent le cœur, ce qui favorise la stagnation du sang dans les veines et donc, les AVC, selon les scientifiques.

De plus en plus de personnes ont pris l'habitude de se coucher après minuit et de façon régulière, une habitude qui n'est pas sans risques sur la santé physique et mentale. C'est ce que une étude publiée récemment dans le JAMA Network Open qui a analysé les données de près de 1 200 personnes. Résulta : les personnes qui s'endormaient régulièrement après minuit avaient une plus grande variabilité glycémique. « La variabilité glycémique est un facteur de risque pour les maladies chroniques et le décès prématuré », expliquent les auteurs de l'étude. Une autre recherche de 2024 publiée dans la revue Psychiatric Research a également montré que les personnes qui se couchent après 1 heure du matin sont plus susceptibles de souffrir de dépression et de troubles anxieux généralisés. D'autre part, d'après une étude de la Société Européenne de Cardiologie, l'heure du coucher serait liée à un risque accru, ou non, d'accident vasculaire cérébral. Il a été démontré que se coucher tard favorise une "congestion" des veines qui entourent le cœur, ce qui favorise la stagnation du sang dans les veines et donc, les AVC. Selon les scientifiques, « chacun a un rythme de som-

meil unique. Si vous vous couchez tard, mais dormez jusqu'à tard le matin, en respectant vos 7 à 8 heures de sommeil, votre heure de coucher n'est probablement pas un problème. Cependant, aller se coucher après minuit peut perturber votre rythme circadien, c'est-à-dire votre horloge biologique interne, qui régule de nombreux processus physiologiques et comportementaux dans votre corps. Dans ce cas, comment améliorer son heure de coucher ? Une bonne routine de sommeil s'impose pour mieux dormir, conseillent les experts. « Si vous avez du mal à vous coucher avant minuit et que vous devez vous lever tôt le lendemain matin, les spécialistes du sommeil recommandent de créer une routine de sommeil apaisante, d'optimiser votre environnement de sommeil, de gérer le stress et de limiter le temps d'écran avant de se coucher. Par exemple, engagez-vous dans des activités relaxantes comme la lecture, prenez un bain chaud, méditez, diminuez l'intensité lumineuse de votre chambre, évitez les écrans une heure avant de vous coucher et assurez-vous que votre chambre est fraîche, sombre et calme.

A.B



TRANSPLANTATION RÉNALE

L'Algérie produit des «traitements innovants»

La 2e journée de formation médicale continue sur la transplantation rénale s'est tenue jeudi à Alger avec la participation d'experts nationaux et étrangers.

Les participants à cette journée, organisée par le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nefissa-Hamoud, sous le patronage du ministère de la Santé, ont mis l'accent sur les nouveautés thérapeutiques ainsi que les traitements innovants liés à la transplantation rénale, a indiqué le Pr. Athmane Seba, chef de service néphrologie, dialyse et transplantation au sein de ce CHU. Il a ajouté, dans ce sens, que la transplantation rénale demeure "le moyen le plus efficace pour le traitement de l'insuffisance rénale en phase terminale, car elle permet aux sujets malades d'avoir une vie normale et plus longue".

S'agissant des traitements innovants dans ce domaine, la responsable du service néphrologie du même CHU, Pr. Souad Chelghoum, a fait savoir que l'Algérie "produit actuellement des traitements innovants, à l'instar des médicaments immunosuppresseurs de dosage différents pour adultes et enfants, permettant d'éviter le rejet du greffon (rein)".

Pour sa part, le président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation rénale, le Pr. Tahar Rayane, a appelé à "intensifier les campagnes de sensibilisation visant à inciter les citoyens à faire don de l'organe en question", d'autant plus que l'être humain, a-t-il assuré, "peut aisément mener une vie normale et en bonne santé avec un seul rein".

SOCIÉTÉ CIVILE

Impliquer les femmes dans l'action associative

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a insisté, jeudi dans la wilaya de Khenchela, sur "l'importance de l'implication de la femme dans les activités associatives et dans la vie politique".

Lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile, organisée à l'auditorium de l'université Abbès-Laghrou, Mme Hamlaoui a appelé la femme algérienne à "consolider son rôle dans l'encadrement des différentes associations", notant que la femme algérienne "est appelée, aujourd'hui plus que jamais, à participer aux côtés de l'homme à promouvoir l'action associative et à en accroître l'efficacité". Selon la présidente de l'ONSC, l'observatoire s'attèle à l'installation des

délégations de wilayas d'ici à la fin de l'année 2025, composées de représentants de différentes associations, et dont la tâche est "d'élaborer des propositions et de faire part des préoccupations avant de les soumettre à l'observatoire qui synthétisera toutes les idées en vue de les communiquer aux plus hautes autorités du pays pour une résolution des différents problèmes auxquels sont confrontés les acteurs de la société civile". Mme Hamlaoui a souligné que ces rencontres de proximité, organisées par l'ONSC à travers les différentes wilayas du pays, visent à consolider la communication avec les acteurs de la société civile au niveau local, afin de développer une nouvelle approche, l'observatoire étant

un organe consultatif auprès de la présidence de la République. S'agissant des récents développements politiques, la présidente de l'ONSC a souligné que la société civile "soutient les récentes décisions de l'Etat algérien, en particulier celles liées aux affaires étrangères et diplomatiques, et soutient l'Armée nationale populaire, en particulier face aux manœuvres fomentées à l'étranger contre l'Etat algérien". La rencontre a également donné lieu à un débat entre les participants qui ont exprimé leurs préoccupations et les difficultés rencontrées au cours de l'exercice de leur activité associative, et la présentation de visions et de solutions possibles à certaines des questions soulevées.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

36 participants au concours national «Starthon» à El-Oued

Pas moins de 36 candidats ont pris part au concours national "Starthon" de programmation informatique utilisant l'intelligence artificielle (IA) dans une startup, organisé à l'université Chahid Hamma Lakhdar à El-Oued, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Les participants (des universitaires, des étudiants et des titulaires de diplômes en informatique issus des wilayas d'Ouargla, Bechar, M'sila, Khenchela, Biskra et El Oued), ont concouru, 24 heures non-stop, scindés en neuf groupes de deux à quatre candi-

dates, dans le développement d'une application permettant à tout étudiant d'accéder aux données disponibles au niveau des institutions universitaires du pays, a expliqué le directeur de la communication à l'université, Khelifa Gaâyed. Le développement de cette application devrait obéir à des règles définies au préalable par la maison de l'intelligence artificielle de l'université d'El-Oued, encadreur et superviseur de cette compétition scientifique spécialisée. Cinq critères techniques afférents

notamment à l'innovation, la créativité, la complexité technique, l'impact fonctionnel du projet et les opportunités d'exploitation et de marketing du projet, ont été établis par la commission d'évaluation composé d'informaticiens et de spécialistes en programmation et en IA, a fait savoir M. Gaâyed.

Le concept de "Starthon" est une combinaison des termes "Startup" et "Hackathon", événement impliquant un panel de programmeurs et de développeurs volontaires de logiciels.

L'OMS :

« Le vaccin contre la rougeole est sûr et efficace »

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé jeudi à davantage d'efforts pour lutter contre les flambées de la rougeole qui touche 58 pays à travers le monde, rappelant que le vaccin demeure l'intervention la plus importante pour arrêter cette épidémie.

« Quel que soit le pays, tant qu'une épidémie est en cours, il n'en fait pas assez. On ne peut dire qu'on en a fait assez que quand l'épidémie a pris fin », a déclaré le responsable du département vaccination et vaccins à l'OMS, la docteure Kate O'Brien, lors d'un point de presse à

Genève. Elle a rappelé que « le vaccin contre la rougeole est un vaccin incroyablement sûr, et incroyablement efficace. Deux doses de vaccin contre la rougeole confèrent plus de 95% d'efficacité et une seule dose confère plus de 90% d'efficacité ».

ENTRE L'UE ET LES
EMIRATS ARABES UNIS

Vers le lancement de négociations en vue d'un accord de libre-échange

L'Union européenne et les Emirats arabes unis vont lancer des négociations en vue d'un accord de libre-échange, a annoncé jeudi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Le bloc européen cherche de plus en plus à diversifier ses partenaires commerciaux, face à un allié américain devenu imprévisible. «Nous avons décidé de lancer des négociations sur un accord de libre-échange», a déclaré la cheffe de l'exécutif européen à l'issue d'un échange avec le président des Emirats arabes unis Mohammed ben Zayed Al-Nahyane. En pleine crise de confiance avec Washington, Ursula von der Leyen et son équipe de commissaires européens multiplient les déplacements et les échanges afin d'élargir leurs relations commerciales et diplomatiques à de nouveaux partenaires. Ces derniers mois, l'UE a annoncé un accord commercial renforcé avec le Mexique, la reprise des négociations avec la Malaisie, un nouvel accord avec le bloc sud-américain du Mercosur. Par ailleurs un sommet UE-Asie centrale s'est tenu la semaine dernière à Samarcande, en Ouzbékistan, avec au total cinq ex-républiques soviétiques, une manière pour le bloc européen de se poser en alternative à la Chine et à la Russie dans cette région.

DROITS DE DOUANE AMÉRICAINS

Trump annonce une «pause» de 90 jours

Le président américain, Donald Trump, a annoncé sa décision d'uniformiser à 10 % les taxes réciproques avec les partenaires commerciaux des Etats-Unis, pendant quatre-vingt-dix jours – sauf avec la Chine.

Donald Trump a déclaré, mercredi 9 avril, faire une «pause de quatre-vingt-dix jours» dans les droits de douane imposés par Washington à des dizaines de pays, ainsi qu'une «baisse substantielle» de ces droits à 10 % pendant cette période. Dans le même temps, Trump a accordé à plus de 75 pays un sursis de 90 jours par rapport à l'échéance de mercredi, date à laquelle ils devaient être frappés par des droits de douane bien supérieurs au seuil de base de 10 % qu'il a fixé – certains pouvant être plusieurs fois plus élevés. Le président a justifié cette décision par la volonté de ces pays de «négocier une solution concernant les sujets abordés tels que le commerce, les barrières commerciales, les droits de douane, la manipulation monétaire et les taxes non monétaires», tout en soulignant qu'ils n'avaient entrepris «aucune forme de représailles à l'égard des États-Unis».

«J'ai autorisé une pause de 90 jours, accompagnée d'un tarif réciproque considérablement réduit, fixé à 10 %, également applicable dès maintenant», a-t-il indiqué. La Chine n'est pas concernée par cette décision. Au contrai-



re, Donald Trump a fait part de sa décision d'augmenter à 125 % les droits de douane sur les produits chinois entrant aux Etats-Unis. Quelques heures plus tôt, la Chine avait annoncé porter ses surtaxes de rétor-

sion contre les produits américains à 84 %, et non pas à 34 % comme initialement prévu. Depuis la mise en place de son très attendu programme de droits de douane réciproques mercredi dernier, les marchés

mondiaux ont vacillé. Toutefois, après l'annonce du sursis, les indices américains ont rebondi de manière significative : le Nasdaq a grimpé de plus de 7,8 % et le Dow Jones de plus de 5 % en cours de séance.

MALGRÉ LA GUERRE COMMERCIALE AVEC LA CHINE

Trump maintient l'accord TikTok

Le président américain Donald Trump, a déclaré mercredi que l'accord, concernant TikTok, avec la Chine reste «sur la table», malgré l'intensification de la guerre commerciale entre les deux puissances. «La Chine n'est pas exactement ravie de le signer», a indiqué Trump depuis le Bureau ovale. «Nous avons un accord avec des acteurs très compétents, des entreprises très riches, qui accompliraient un excellent travail,

mais nous allons devoir attendre de voir ce qui va se passer avec la Chine», a-t-il ajouté. Trump a affirmé que l'accord «reste sur la table» et qu'il pense que la Chine finira par accepter.

Trump a annoncé une pause de 90 jours sur ses nouveaux tarifs «réciproques» pour la plupart des pays, mais a maintenu ses droits de douane de 104 % sur la Chine et imposé un supplément de 21% pour représailles. La semaine dernière, Trump a prolongé de 75 jours la date

limite pour la vente forcée de TikTok, permettant à la populaire plateforme de médias sociaux de continuer à opérer aux États-Unis.

Il s'agissait de la deuxième fois depuis janvier qu'une extension était accordée à l'entreprise. Le propriétaire de TikTok, l'entreprise technologique chinoise ByteDance, affirme que les négociations avec les États-Unis se poursuivent, mais que tout accord avec Washington sera soumis à la législation chinoise. L'avenir

de TikTok demeure incertain depuis que la législation signée par l'ex-président Joe Biden a contraint ByteDance à vendre la plateforme sous peine d'interdiction.

Cette législation a été confirmée par la Cour suprême des États-Unis, rejetant le recours juridique de TikTok. Plusieurs entreprises américaines, dont Amazon, auraient déposé des offres pour acquérir la populaire plateforme de partage de vidéos.

RD CONGO

Quatre Américains accusés de tentative de coup d'Etat

Quatre Américains, dont trois venant d'être transférés aux Etats-Unis, sont accusés d'implication présumée dans un coup d'Etat manqué en mai 2024 en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé mercredi le ministère américain de la Justice. Marcel Malanga, 22 ans, Tyler Thompson, 22 ans, et Benjamin Zalman-Polun, 37 ans, avaient été condamnés à mort en RDC pour leur participation à cette tentative de coup d'Etat. Le département d'Etat a annoncé mardi qu'ils avaient été transférés aux Etats-Unis, après que leur peine eut été commuée en prison à vie par le président congolais, Félix Tshisekedi. Les trois hommes sont accusés de complot en vue de faire exploser des installations gouvernementales, de tuer ou enlever des personnes en pays étranger, entre autres charges. Ils doivent comparaître devant un tribunal de New York. Ils encourrent une peine de prison à vie. Un autre Américain, Joseph Peter Moesser,

67 ans, un expert en explosif, fait face aux mêmes accusations et doit comparaître jeudi devant un tribunal de Salt Lake City, dans l'Utah (ouest). Selon le ministère de la Justice, les quatre hommes ont conspiré pour «illégalement mener un coup d'Etat» en RDC le 19 mai 2024. Le 19 mai 2024, plusieurs dizaines d'hommes armés avaient attaqué de nuit le domicile de l'actuel président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe. Les assaillants avaient ensuite investi le palais de la Nation abritant les bureaux du président Tshisekedi et s'étaient filmés en train de proclamer la fin du régime.

Et 72 morts dans un naufrage sur le fleuve Congo

Au moins 72 corps ont été retrouvés dans les eaux du fleuve Congo, dans le nord-ouest de la République Démocratique du Congo (RDC), suite au naufrage d'une baleinière survenu dans la nuit de

lundi à mardi, selon un nouveau bilan communiqué jeudi par les autorités locales.

«L'incident s'est produit près de Mayita, une localité située à environ 30 kms de Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur», ont précisé les autorités, ajoutant que la baleinière assurait une liaison commerciale entre Mbandaka et le marché de Mobzenzo, situé à plus de 40 kms. Cité par des médias, le président de la société civile de l'Equateur, Nelson Lokondo, a expliqué que parmi les causes de l'accident, la navigation nocturne, la surcharge de l'embarcation, ainsi que le non-respect des règles établies par les autorités.

Le commissaire fluvial de la province, Compétent Mboyo, a confirmé, de son côté, ces causes et a souligné le manque d'équipement des services en charge des patrouilles et du contrôle de la navigation. Un précédent bilan faisait état de 22 morts.

SOUDAN DU SUD

Le président limoge le ministre des Affaires étrangères

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a mis fin aux fonctions du ministre des Affaires étrangères, Ramadan Mohammed Abdallah Goc, ont rapporté jeudi des médias locaux.

Selon un décret présidentiel diffusé mercredi soir par le média local South Sudan Broadcasting Corporation, le président Salva Kiir a remplacé M. Abdallah par Monday Semaya Kumba, sans fournir davantage de détails.

Avant sa nomination, M. Semaya était vice-ministre des Affaires étrangères. Il a également été ambassadeur du pays en Chine avant d'être promu vice-ministre des Affaires étrangères en avril 2024.

M. Abdallah avait été nommé ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale le 24 avril 2024.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

Un exploit historique pour le CSC

Marouane A.

Le CS Constantine a arraché d'une manière brillante sa qualification aux demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football, mercredi soir au stade du 5 juillet, aux dépens de l'USM Alger, aux tirs au but 4-3, (1-1 au match aller et retour). Le club de Cirta réalise ainsi une performance historique en atteignant pour la première fois ce stade de la compétition continentale. Après le nul enregistré à l'aller au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, les protégés de Kheireddine Madoui se devaient de se racheter lors de cette manche retour, dans un match assez disputé et plein d'intensité. Les coéquipiers du capitaine, Brahim Dib, étaient légèrement meilleurs en 1ère mi-temps, dominant leurs vis-à-vis, mais sans parvenir à trouver le chemin des filets adverses. Ils ont même encaissé un but signé Adem Alilet sur penalty, suite à une mésentente de la défense du CSC. Nullement abattus, les Sanafir sont revenus avec de meilleures intentions en seconde période où ils ont pu égaliser, grâce à Abdenour Belhocini d'une belle tête, avant d'arracher, à l'issue des tirs aux buts, une qualification historique pour le dernier carré de la Coupe de la Confédération contre un ancien vainqueur de l'épreuve. Le staff technique du



CS Constantine s'est appuyé sur plusieurs points forts de son collectif pour faire la différence contre l'USMA. «Ce match retour était le type de rencontre que notre équipe aime jouer, où l'objectif est unique, passer au prochain tour, en essayant de faire le moins de fautes possibles face à une équipe de l'USMA, avec toute son expérience continentale et ses forces dans

les différents compartiments, mais aussi avec ses faiblesses, comme chaque club», a indiqué Madoui à l'issue de la partie.

MADOUÏ : «C'EST UNE QUALIFICATION MÉRITÉE QU'ON OFFRE À LA VILLE DE CONSTANTINE»

Ajouter à la foi et à la volonté de ses joueurs de passer le cap des

quarts de finale, l'entraîneur du CSC a réussi à remporter la bataille tactique, réussissant à neutraliser les points forts de son adversaire, en analysant minutieusement son jeu. «C'était un match difficile. Je pense qu'on a bien géré la partie, particulièrement en deuxième mi-temps, ce qui nous a permis de se qualifier. Nous avons encaissé un but sur une erreur

individuelle, mais nous sommes bien revenus dans le match et nous avons réussi à égaliser.

Nous avons fait ce qu'il fallait faire face à un solide adversaire. C'est une qualification amplement méritée qu'on offre à la ville de Constantine et au large public du CSC», s'est réjoui le coach.

Selon les observateurs, Madoui a, en plus de prendre l'ascendant tactique, réussi également à déstabiliser les joueurs adverses sur le plan psychologique avec l'incorporation de son second gardien de but, Kheireddine Boussouf, lors de la série de tirs au but. Cela a semé le doute chez eux, ce qui leur a fait manquer deux tirs synonymes d'élimination pour l'USM Alger.

Maintenant l'objectif de la demi-finale atteint, Madoui vise carrément la finale et pourquoi pas offrir au CSC un titre africain qu'il avait déjà remporté en 2014 avec l'ES Sétif en Ligue des Champions.

"Le match face à Berkane en demi-finale aller (le 20 avril) sera très difficile, mais le petit avantage qu'aura le CSC en recevant son adversaire au match retour (le 27) pourrait être déterminant. L'heure est désormais à la remobilisation de l'effectif qui devra bénéficier d'une préparation spécifique en vue de cette double confrontation.", a-t-il souligné.

M. A.

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-EST)

Duel à distance entre l'USMH et le MB Rouissat

Le duel à distance dans la course à l'accession en Ligue 1 entre les co-leaders du groupe Centre-Est, l'USM El Harrach et le MB Rouissat, s'est poursuivi avec leurs succès respectifs contre le NRB Telegma (1-0) et le CA Batna (2-0). Les rencontres de la 26e journée de la Ligue 2 amateur de football, disputées mercredi, ont été également marquées par la délicate surprise de l'IRB Ouargla contre la lanterne rouge, l'US Souf (0-1). Revenue à hauteur du MB Rouissat, à la faveur de sa victoire contre l'US Chaouia (2-0) lors de la précédente journée, l'USM El Harrach (58 pts) a enchaîné avec un nouveau succès (1-0) lors de la réception du NRB Telegma, qui reste bloqué dans la bas du classement avec 31 points. De son côté, le MB Rouissat, accroché lors de la précédente journée par le NRBT (1-1), a renoué avec la victoire en dominant le CA Batna (2-0) et reste à égalité de points avec l'USMH dans le sprint final pour décrocher le seul ticket pour la Ligue 1 professionnelle, sachant que la Ligue nationale de football amateur (LNFA) n'a toujours pas statué sur le match en retard opposant les deux formations. Dans la lutte pour le maintien, l'IRB Ouargla, premier reléguable avec 28 points, a raté l'occasion de faire le plein de points en s'inclinant à la surprise générale (0-1) chez la lanterne rouge l'US Souf, déjà reléguée en palier inférieur, et compromet sérieusement ses chances de survie en Ligue 2 amateur, puisque la JS Bordj Menaïel (12e, 33 pts) a obtenu une précieuse victoire contre l'IB Khemis El Khechna (1-0). Toujours menacés par le spectre de la relégation, le HB Chelghoum Laid et le MO Constantine (36 pts), ont réalisé une belle opération en se hissant au neuvième rang, après leurs succès contre respectivement l'US Chaouia (1-0) et la JSD Jijel (2-1). Dans les deux dernières rencontres de cette 26e journée, le MSP Batna et l'AS Khroub se sont neutralisés (1-1), alors que l'USM Annaba a battu sur le fil l'Olympique Magrane (3-2).

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB menace le MCA et l'OA neutralise l'ESM

Le CR Belouizdad, vainqueur en déplacement face à la JS Saoura (3-1), est revenu provisoirement à un point du leader, le MC Alger. Les deux mal-classés : l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou, n'ont pu se départager (1-1), en ouverture de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée jeudi, devant se poursuivre vendredi, samedi, et lundi. Invaincus jusque-là dans leur antre du 20-août 1955 de Béchar, les joueurs de l'entraîneur tunisien Mourad Okbi, ont été cueillis à froid, encaissant deux buts en l'espace de 12 minutes de jeu.

Le Chabab a entamé le match sur les chapeaux de roues, ce qui lui a permis d'ouvrir le score par Laouafi, sur penalty (8e), avant que le jeune Bou-

kerchaoui ne fasse le break, quatre minutes plus tard (12e).

Après la pause, la JSS croyait avoir fait la moitié du chemin dans l'objectif de refaire son retard, en réduisant le score par Saâdi (46e), mais le CRB a anéanti les espoirs des locaux de revenir dans le match, en ajoutant le troisième but par le rentrant Bousouar (83e).

Un succès qui relance complètement la course au titre, puisque le club de Laâquiba, avec désormais 40 points, revient provisoirement à une longueur du "Doyen", qui compte deux matchs en moins : en déplacement face à l'Olympique Akbou et à domicile devant l'USM Alger.

De son côté, la JSS concède sa première défaite à domicile depuis le début de la saison, toutes compéti-

tions confondues, et stagne provisoirement à la 7e place, en compagnie de l'ASO Chlef et de l'ES Sétif, avec 28 points chacun.

Dans la course au maintien, l'ES Mostaganem et Olympique Akbou se sont neutralisés (1-1), dans un match très disputé.

Les locaux ont ouvert le score par Zamoum (33e), avant de concéder l'égalisation en début de la seconde période, sur un but signé Hitala (51e). L'ESM a terminé le match en infériorité numérique, après l'expulsion du défenseur central Mesmoudi en seconde période (78e).

Un nul qui n'arrange nullement les affaires des deux formations, qui restent logées ensemble à la 13e position avec 22 points chacun, à quatre longueurs de la zone de relégation.

MC ALGER

Hadj Redjem a-t-il vraiment démissionné ?

Hadj Redjem a officiellement annoncé, jeudi matin, sa démission de la présidence du conseil d'administration du MC Alger, à son retour d'Afrique du Sud, où le club a été éliminé en quarts de finale de la Ligue des champions CAF après un match nul (0-0) face aux Orlando Pirates. Cette décision intervient après trois années passées à la tête du club algérois. Dans ses premières déclarations faites à l'aéroport Houari Boumediene, le désormais ex-président a justifié son départ : «Trois ans, c'est suffisant. Il faut avoir la cul-

ture de laisser la place aux jeunes, pour qu'ils apportent de nouvelles idées.» Il ajoute : «J'ai passé trois ans avec le Mouloudia, j'ai tout donné. Il est temps de céder la place à quelqu'un qui a plus d'ambition.» Redjem a également reconnu que l'objectif majeur de cette saison était une qualification pour le dernier carré continental, un objectif manqué : Mon objectif était d'aller le plus loin possible en Ligue des champions, mais nous avons échoué. J'espère que d'autres réussiront là où nous avons échoué.» Malgré

l'échec, il a tenu à rappeler les progrès réalisés par le club : «Je confirme que l'équipe est sur la bonne voie, vu le niveau qu'elle a affiché. Il faut préserver cela, mais certaines choses doivent encore être améliorées sur le plan administratif.» Il a également déploré les critiques injustes reçues avant la double confrontation contre les Sud-Africains : «Certaines personnes n'ont rien apporté au club, mais n'ont cessé de critiquer dès notre élimination. Nous avons subi beaucoup d'attaques médiatiques avant ce match décisif.»

ERIC CANTONA, ANCIENNE LÉGENDE DE MANCHESTER UNITED

«Les nouveaux propriétaires ne respectent personne»

Légende vivante de Manchester United, où il a laissé un souvenir impérissable de son passage entre 1992 et 1997, Eric Cantona garde un regard attentif sur ce que devient son ancien club. Et ce qu'il voit depuis quelques années ne l'enchantent pas vraiment. Bien que toujours en lice en Ligue Europa, où il a ramené le match nul 2-2 de son voyage à Lyon jeudi soir en quart de finale aller, le club mancunien ne va pas bien sportivement (13e de Premier League). Surtout, c'est la gestion du co-propriétaire Jim Ratcliffe qui ne plaît pas à Canto. Le milliardaire britannique, à la tête de la société pétro-chimique Ineos, a mis en place une politique d'austérité au sein du club, qui a notamment donné lieu à la suppression de 450 emplois et à une hausse des prix des billets à Old Trafford. En parallèle, il envisage de quitter le mythique Old Trafford pour construire un nouveau stade d'une capacité de 100.000 places. «Depuis l'arrivée de Ratcliffe, les nouveaux propriétaires veulent tout détruire et ne respectent personne, a ainsi estimé le King. Manchester United est une grande famille mais depuis que Ratcliffe est là, c'est tout le contraire.» Il en veut pour preuve le sort réservé à Alex Ferguson, le manager qui a mené le club à la gloire pendant ses 27 ans de règne. «Il ne veut plus de Sir Alex comme ambassadeur», s'est lamenté Cantona,



en marge d'un événement organisé par le FC United, club amateur fondé par des fans déçus de Manchester United dont il est le co-propriétaire. Viscéralement attaché à ce club avec qui il a remporté quatre titres de champion d'Angleterre, l'ancien numéro 7 ne peut pas faire grand-chose d'autre que d'appeler au changement. Sauf pour le stade, bien sûr. «Je ne pense pas que United puisse jouer dans un autre stade qu'Old Trafford», a conclu le King.

SCHOLES CRITIQUE AMORIM

Arrivé sur le banc de Man-

chester United le 11 novembre dernier, Ruben Amorim ne parvient pas à redresser la situation du club mancunien. Ce jeudi, les Red Devils ont concédé le nul (2-2) au Groupama Stadium face à l'OL, dans un quart de finale aller de Ligue Europa. Si Ruben Amorim a estimé que son équipe «s'améliore match après match», Paul Scholes n'a pas été convaincu par le discours de l'entraîneur portugais. «Il n'y croit pas, à mon avis. Pour être honnête, je ne pense pas qu'il aime son équipe», a lancé l'ancien milieu de terrain de Manchester United au micro de TNT Sports. «Il sait qu'il n'a pas une grande équipe de

football, il veut mieux, il a besoin de mieux.»

«Cela se voit à sa façon d'être sur le banc de touche. Il a toujours l'air déçu, la façon dont il parle me dit qu'il est déçu de ce qu'il a», a poursuivi Paul Scholes. «Il a besoin de mieux, tout le monde le sait si Manchester United veut se battre et être là où il veut être.»

Englué à la 13e place de Premier League, Manchester United a besoin de remporter la Ligue Europa pour décrocher une qualification européenne, en Ligue des champions. Avant de retrouver l'OL jeudi prochain à Old Trafford, le club mancunien jouera à Newcastle (17h30) dimanche en Premier League.

LIVERPOOL FC

Mohamed Salah reste officiellement

C'est la fin d'un long feuilleton autour de la prolongation de contrat de Mohamed Salah. Hier, vendredi, Liverpool a indiqué que l'attaquant égyptien (32 ans), initialement libre à partir du 1er juillet prochain, avait bien signé un nouveau bail, sans préciser toutefois la durée du nouvel accord.

Selon la presse anglaise, Salah se serait engagé jusqu'en 2027. «Il reste», a communiqué Liverpool sur ses réseaux sociaux, affichant le Pharaon sur son trône. «Bien sûr, je suis très enthousiaste. Nous avons une super équipe main-

tenant. Avant, nous avons également une super équipe. Mais j'ai signé parce que je pense que nous avons une chance de gagner d'autres trophées et de profiter de mon football», a réagi Salah sur le site officiel du club.

Depuis le début de saison, l'avenir de Mohamed Salah suscitait l'interrogation, l'intéressé n'ayant pas hésité à mettre plusieurs coups de pression sur ses dirigeants. «C'est génial, j'ai passé mes meilleures années ici. J'ai joué huit ans, j'espère que ça fera 10 ans», a encore lancé Salah. «Je profite de ma vie ici, je

profite de mon football. J'ai passé ici les meilleures années de ma carrière.»

Arrivé à Liverpool en 2017, Mohamed Salah continue de porter son équipe cette saison, avec 32 buts en 45 matchs toutes compétitions confondues. Sorti par le PSG dès les huitièmes de finale de Ligue des champions, Liverpool file vers le titre en Premier League, avec 11 points d'avance sur Arsenal à sept journées du terme. Pour Salah, il pourrait donc s'agir de son deuxième sacre avec les Reds dans le championnat anglais, cinq ans après le premier.

COPA LIBERTADORES

Deux jeunes supporters décèdent au Chili

Drame à Santiago. Deux jeunes ont été tués dans un mouvement de foule au Chili quand des supporters ont tenté d'entrer de force dans le stade Monumental où se jouait un match de la Copa Libertadores entre l'équipe chilienne de Colo-Colo et les Brésiliens de Fortaleza, jeudi 10 avril. Le match, comptant pour la phase de groupes, a été interrompu à la 65e minute sur le score de 0-0.

Une centaine de supporters ont tenté de forcer l'entrée du stade. La police est alors intervenue pour contenir les supporters et les empêcher d'entrer. Au cours de l'opération, une bousculade a

provoqué la chute d'une barrière, écrasant les deux victimes. «Le parquet enquête sur les raisons de la mort de deux personnes. Ce que l'on sait, c'est qu'une des grilles a écrasé ces deux jeunes gens», a déclaré à la presse le procureur Francisco Morales. «Nous cherchons à savoir si une voiture de police a été impliquée» dans l'incident, a-t-il indiqué.

LES DEUX VICTIMES AVAIENT 13 ET 18 ANS

Selon les informations préliminaires du parquet, les deux victimes avaient 13 et

18 ans. Le directeur général de la police, Alex Bahamondes, a déclaré aux journalistes qu'un agent avait été inculpé. Barbara Pérez, sœur de l'une des victimes, a affirmé qu'un véhicule de police avait roulé sur la clôture, provoquant son effondrement sur sa sœur, âgée de 18 ans. «Elle est arrivée à l'hôpital sans signes vitaux. Elle avait un billet en main et sa carte d'identité», a-t-elle déclaré à des journalistes à l'extérieur du centre médical où elle a été transportée. A l'extérieur du stade, des affrontements ont opposé des ultras à la police, qui a fait usage de canons à eau, a constaté un pho-

ANCIEN ENTRAÎNEUR
DU REAL MADRID
ET DE L'AJAX

Leo Beenhakker tire sa révérence

L'ancien entraîneur néerlandais du Real Madrid et de l'Ajax Amsterdam Leo Beenhakker, qui fut aussi sélectionneur de l'équipe des Pays-Bas, est mort à l'âge de 82 ans, ont annoncé jeudi ses deux anciens clubs. L'entraîneur néerlandais a dirigé le club espagnol entre 1986 et 1989, puis à nouveau en 1991-1992. En quatre saisons sur le banc des Merengues, il a remporté six trophées dont trois Liga successives entre 1987 et 1989. «Le Real Madrid souhaite exprimer ses condoléances et son affection à sa famille, à ses clubs et à ses proches», écrit le Real dans un communiqué.

«Don Leo», qui n'a connu qu'une carrière de footballeur modeste, a également dirigé plusieurs autres clubs en Europe, dont les deux grands rivaux du championnat néerlandais, l'Ajax et le Feyenoord. «C'est avec beaucoup de tristesse et de désarroi que l'Ajax a appris jeudi la triste nouvelle du décès de Leo Beenhakker», a déclaré le club ajacide dans un communiqué jeudi soir.

«UN COACH TRÈS HUMAIN QUI COMPRENAIT LES CHOSES AU-DELÀ DU FOOTBALL»

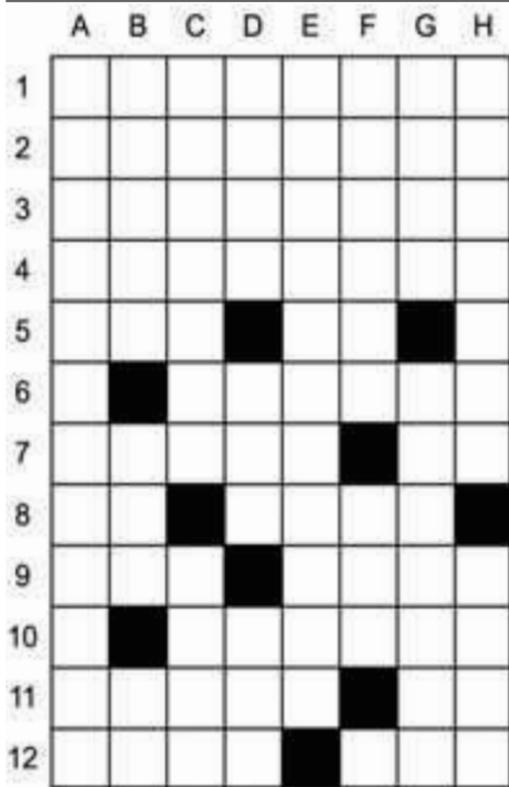
«Beenhakker fut sans conteste l'un des entraîneurs néerlandais les plus hauts en couleur et les plus efficaces», ajoute le club qu'il a dirigé à deux reprises, à la toute fin des années 1970. Lors de son second mandat à l'Ajax, rappelle le club Beenhakker avait popularisé l'expression «De Patatgeneratie» (ou génération fast-food) pour décrire son effectif riche en joueurs talentueux mais qu'il trouvait trop dilettantes, comme les jumeaux Frank et Ronald de Boer ou Richard Witschge «C'était une personne vraiment sociable, qui s'intéressait toujours aux autres», a salué l'ex-joueur Danny Blind, cité dans le communiqué de l'Ajax.

Jan Wouters, qui était son capitaine, a rendu hommage lui à un entraîneur qui «pouvait vraiment motiver un groupe, un coach très humain qui comprenait les choses au-delà du football». Avec trois titres de champion des Pays-Bas et trois de champion d'Espagne, il était l'un des entraîneurs néerlandais au palmarès le plus riche. En sélection, le succès ne fut pas le même.

Outre les Pays-Bas (1985 puis lors de la Coupe du monde 1990), Beenhakker avait aussi dirigé les sélections d'Arabie saoudite, de Trinité-et-Tobago et de Pologne. Au total, rappelle l'Ajax, il a dirigé trois sélections différentes lors de deux Coupes du monde et un Euro mais n'a jamais remporté un match dans un tournoi majeur.

topographe de l'AFP. La Confédération sud-américaine de football (Conmebol) a finalement annoncé l'annulation du match. «La Conmebol déplore vivement le décès de deux supporters aux abords du stade Monumental. (...) Nous exprimons nos sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches. Nous sommes avec eux en ce moment difficile», a communiqué l'instance. La Fédération chilienne de football (ANFP) a fait état dans un communiqué de «sa condamnation la plus catégorique de tout acte de violence dans le cadre du football, tant sur le terrain qu'en dehors».

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Petit raclement de gorge.
- B. Pas encore blanchie. Les souvenirs du petit écran. Lente créature.
- C. Ne pas laisser filer. Monte-charge.
- D. Expédition d'endurance. Qui est sans équivoque. Normale sup.
- E. Instabilité amoureuse.
- F. Use de moyens détournés. Sans vice.
- G. Cité dans la plaine d'Artois. Créée de toutes pièces.
- H. Rester sur ses positions (s'). Est profitable à quelqu'un.

HORIZONTALEMENT

- 1. Comme le tsar Ivan.
- 2. Canaque ou Papou.
- 3. Imitant.
- 4. De Stockholm ou de Göteborg.
- 5. Centième du yen. Pieuse abréviation.
- 6. Incorpore un feuillet.
- 7. Agent de liaison. L'erbium pour le chimiste.
- 8. Dans. Emprunt de l'argent.
- 9. Un jules un peu spécial. Arrivés au zéro absolu.
- 10. S'indigne avec force (se).
- 11. Étoile minuscule. Symbole du stéradian.
- 12. Gestes répétitifs. Avion qui fonce.

LES MOTS FLÉCHÉS

IMPRÉGNÉ D'EAU	EXISTERAS	BATTE EN RETRAITE	ECHARPE DE VISON	REFUGE POUR ANIMAUX ABANDONNÉS	COMPAGNON D'ASTERIX
SIMPLEMENT	MÉMORISÉES	MILIEU DU JOUR	FLEUVE D'AFRIQUE	BAR À BIÈRE	AVION LÉGER
				VENUS AU MONDE	
HABITANTE DU MIDI					
CHÂTEAU FORT					
					MILLI-LITRE
CONVOITISE			IL S'ÉCLAIRE DES LE PETIT MATIN		ÔTER LA PEAU D'UNE AMANDE
DEVISE DU JAPON					
					ANCIEN CONJOINT
					DEVANT LA REINE
QUI EST DONC BON À METTRE AU REBUT	AMABLE ET GAI				
					QUI NE DURE PAS BIEN LONG-TEMPS
					VIEUX OUI
					ENTRE NORD ET OUEST
C'EST UN PROBLÈME					
À LE					
	DIT EN ÉLEVANT LA VOIX (S')	EAU STAGNANTE	LIT DE PIAULE	RÉDUIT AU SILENCE	À RÉGLER
		NOBLE SEIGNEUR	EXPLOSE		ARTICLE COURANT
RÉSUMER					
BECQUETÉE					
				APPORTE À TABLE	
				EST JOYEUX	
C'EST LA CHARPENTE					
MIS AU PARFUM					
				L'HOMME DONT ON PARLE	
INSTRUMENTS DE GOLFEUR			LA SAISON DES SPORTS NAUTIQUES		



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ABONNER AEDE ANISER ATOMISE CRIARD DANSANT DINETTE ECLAIRER
 EQUEUTER HENNE ILOTE INEDIT IODE PERGOLA PHENOMENE POELE PRET
 PSYCHOSE REDEVABLE SAVOIR SOLE SPONTANE SUIVRE TIMONIER UNAU VENIEL
 VIDEO YEUSE

E	A	E	T	T	D	S	E	D	E	A	E
E	L	D	N	R	I	N	A	L	E	T	C
S	O	O	A	E	A	M	B	V	T	O	L
O	G	I	S	T	M	A	O	E	O	M	A
H	R	U	N	U	V	O	N	N	L	I	I
C	E	O	A	E	I	I	N	I	I	S	R
Y	P	N	D	U	D	V	E	E	S	E	E
S	U	E	N	Q	E	I	R	L	H	E	R
P	R	E	L	E	O	P	T	E	R	P	R

DU 13 AU 17 AVRIL

Biskra accueille la poésie arabe classique

La ville de Biskra abritera, du 13 au 17 avril, le Festival culturel international de la poésie arabe classique. Cet événement, placé sous le thème « La poésie arabe sur les terres de la liberté », réunira plus de quarante poètes et poétesses venus de plusieurs pays arabes et européens, ainsi qu'une quinzaine de conférenciers. L'annonce a été faite ce jeudi par le commissaire du festival, Ahmed Delbani, lors d'une conférence de presse tenue dans un hôtel de la ville.



Parmi les pays représentés figurent la Tunisie, le Liban, l'Égypte, la Palestine, la Syrie, la France et l'Italie. Ces invités participeront à des récitals poétiques, des conférences et des rencontres avec le public tout au long des cinq jours du festival. Le programme s'organise autour de quatre axes principaux : la poésie comme forme de positionnement et de résistance ; la dimension libératrice dans la poésie arabe, en prenant l'exemple de l'Algérie ; la poésie arabe et la critique littéraire ; et la poésie

arabe, la traduction et l'ouverture sur l'autre. La cérémonie d'ouverture est prévue au théâtre régional feu moudjahid Chebah El Mekki. Les autres activités se dérouleront dans différents lieux de la ville, notamment la salle de cinéma Atlas et la salle de conférences d'un hôtel partenaire. Ces espaces accueilleront lectures, échanges et présentations, avec une programmation continue répartie sur les cinq jours. Le festival entend également valoriser le patrimoine culturel et artistique de Biskra. Les

participants auront l'occasion de visiter les principaux monuments historiques et sites touristiques de la région. Une exposition dédiée aux arts plastiques est également prévue, avec des œuvres réalisées par des artistes de la wilaya. Selon Ahmed Delbani, cette manifestation vise à redonner à la poésie arabe une place centrale dans l'espace culturel, tout en insufflant une nouvelle dynamique à la vie artistique locale. Il insiste sur le caractère ouvert du festival, qui cherche à établir des passerelles entre les

traditions poétiques classiques et les approches contemporaines, en dialogue avec d'autres cultures. Cette édition, marquée par une participation internationale, s'inscrit dans une volonté de faire de Biskra un pôle culturel durable, capable d'accueillir des événements de portée régionale et internationale. Les organisateurs misent sur la richesse des échanges et la diversité des voix invitées pour faire de cette rencontre un moment fort dans le paysage littéraire de l'année.

Rédaction

RENCONTRES DU CINÉMA DE BEJAÏA

Project-Heurts lance un appel à films jusqu'au 25 avril

Samy Terki

L'association Project-Heurts a officiellement lancé, ce dimanche 6 avril, un appel à candidatures en vue de la 20e édition des Rencontres du Cinéma de Bejaïa, prévue du 6 au 11 septembre 2025. L'annonce, publiée sur le site officiel de l'association, marque une étape importante pour cet événement devenu incontournable dans le paysage cinématographique algérien et maghrébin.

Ouverte aux cinéastes algériens comme étrangers, cette édition-anniversaire accueillera longs et courts métrages de fiction, documentaires et films d'animation, à condition qu'ils aient été produits en 2024 ou 2025. Les soumissions sont ouvertes jusqu'au 25 avril 2025. Les œuvres doivent être envoyées via le formulaire dédié disponible à l'adresse suivante : <https://rcbejaia.art/appele-films>. Fondées en 2003, les Rencontres du Cinéma de Bejaïa ont su s'imposer, au fil des éditions, comme une plateforme essentielle d'échange et de réflexion pour les professionnels de l'image. Plus qu'un simple festival, l'événement se veut un laboratoire de circulation des idées, où producteurs, cinéastes, critiques, étudiants et publics engagés se retrouvent pour débattre des formes, des récits, et des enjeux esthétiques et politiques qui traversent les cinémas d'aujourd'hui. Soutenues par les collectivités locales ainsi que par plusieurs opérateurs économiques de la région, ces rencontres font aussi office de baromètre de la vitalité du cinéma indépendant en Algérie. Elles proposent, chaque année, une sélection exigeante mais ouverte, capable d'allier regards émergents et démarches affirmées, dans une logique de décloisonnement des pratiques et des territoires. Cette 20e édition, attendue avec une attention particulière, ambitionne de mettre en lumière une nouvelle génération de cinéastes tout en consolidant les ponts déjà établis entre Bejaïa et les scènes cinématographiques internationales. Un « espace » unique qui continue, deux décennies après sa création, de donner au 7e art un souffle critique, collectif et profondément ancré dans les réalités sociales et politiques du moment.

S. T.

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE LANCE UN RICHE PROGRAMME

Le cinéma est de retour en Algérie

Le ministère de la Culture a annoncé le lancement d'un programme national destiné à remettre le cinéma au cœur de la vie culturelle algérienne. Un projet ambitieux, pensé pour réconcilier le public avec les salles obscures, à travers une programmation riche, éclectique, et ancrée dans les réalités historiques du pays. La Cinéma-thèque d'Alger, institution emblématique du 7e art en Algérie, est appelée à jouer un rôle moteur dans cette relance. L'objectif est de réanimer une passion populaire en sommeil et repositionner le cinéma comme outil d'éducation, de mémoire et de lien social. Pour ce faire, les choix de programmation misent sur l'équilibre entre divertissement grand public et œuvres à portée pédagogique. Ainsi, les spectateurs retrouve-

ront sur grand écran des classiques hollywoodiens tels que Men in Black de Barry Sonnenfeld et The Scorpion King de Roel Reiné. Deux films emblématiques, souvent plébiscités par les jeunes générations, choisis pour leur capacité à réintroduire les genres de la science-fiction et de l'aventure, absents depuis trop longtemps de l'offre cinématographique nationale. Mais c'est surtout sur le terrain de la mémoire nationale que le ministère pose ses jalons les plus forts. Plusieurs longs-métrages algériens à haute valeur historique seront projetés à Alger et dans d'autres wilayas. Krim Belkacem d'Achmed Rachedi retrace le parcours d'un des principaux architectes de l'indépendance. Zabana, signé Saïd Ould-Khelifa, revient sur le destin du premier martyr exécuté par la guillotine

coloniale. Teyara Saфра, réalisé par Hadjer Sebata, s'attarde sur des fragments de la lutte libératrice souvent absents des manuels scolaires. Autre pilier de cette programmation, Ibn Badis de Bassel Al-Khatib. Le film brosse le portrait du fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens, figure centrale du renouveau intellectuel et spirituel face à la domination coloniale. Sa diffusion, prévue tout au long du mois, vise à sensibiliser lycéens, étudiants et enseignants à une page essentielle de l'histoire moderne algérienne. Ce retour du cinéma dans l'agenda culturel s'inscrit dans une stratégie nationale de démocratisation de l'accès à la culture. Derrière les projections, c'est l'ambition d'une politique plus large de réhabilitation des infrastructures, de



soutien à la production locale et d'éducation à l'image qui se dessine. Car au-delà de l'écran, il s'agit de renouer avec une tradition de cinéma populaire, exigeant, et ancré dans les réalités sociales.

Le ministère entend ainsi réin-

vestir les salles comme lieux de transmission, de débat et de cohésion. Si Alger est au centre du dispositif, d'autres wilayas sont appelées à suivre, dans une dynamique que les responsables espèrent durable.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:43	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:51	ISHA 20:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BÉJAÏA : LE BRAQUEUR DE LA POSTE D'ALLAGHENE ARRÊTÉ PAR LES GENDARMES

Les services de la Gendarmerie nationale à Béjaïa ont mis fin récemment à la cavale d'un braqueur, quelques jours à peine après son forfait durant lequel, il s'est emparé du contenu du coffre-fort de la poste d'Allaghene (Tazmalt), à 80 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, rapporte vendredi le groupement. Agissant avec deux complices, le mis en cause s'était présenté initialement comme missionnaire de la direction générale d'Algérie Poste et en a profité pour tromper la confiance et la vigilance du responsable en place, a expliqué

la source. L'employé du bureau de poste a été menacé avec une arme par cet individu qui a procédé par la suite à son ligotage, à son bâillonnement, puis au vol du coffre-fort. À bord d'un véhicule de location, il a pris la fuite en compagnie de ses deux acolytes. Alertés, les services de la Gendarmerie, se sont vite intéressés à ce véhicule, immatriculé dans une wilaya limitrophe, et à son locataire, originaire de la wilaya de Béjaïa, dont ils mettent rapidement l'identité en évidence, puis son arrestation à son domicile, soumise par ailleurs

de suite sur ordre du parquet, à perquisition. Dans leur fouille, ils mettent la main sur une partie de l'argent volé, soit 1,3 million de dinars, ainsi que de nombreux autres objets, acquis avec le reste de la somme (estimée à 6,52 millions de dinars), notamment deux véhicules légers, une moto et une trottinette électrique ainsi que des produits électroménagers et un téléphone mobile. L'enquête a également permis d'identifier les deux autres complices qui se trouvent actuellement en fuite. Ils font l'objet d'intenses recherches.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // SAMEDI 12 AVRIL 2025 // N°1049 // PRIX 20 DA

14 étudiants algériens en finale mondiale du concours Huawei

Quatorze (14) étudiants algériens représenteront l'Algérie à la finale mondiale du concours Huawei des technologies de l'information et de la communication, prévue en mai prochain en Chine, indique jeudi un communiqué de l'entreprise. Leur qualification fait suite à des "performances remarquables" lors des compétitions régionales, souligne la même source.

Ces étudiants, regroupés en quatre équipes et issus de plusieurs universités à travers le pays, se sont distingués dans les catégories "Réseaux", "Informatique", "Cloud" et "Innovation" grâce à des "performances exceptionnelles" lors des qualifications régionales, précise la même source. Le concours Huawei des technologies de l'information et de la communication constitue "une véritable plateforme pour découvrir et développer les talents en Algérie", ajoute le communiqué, rappelant que "plus de 2500 étudiants algériens ont participé cette année au concours national, témoignant ainsi de l'intérêt croissant des jeunes pour les domaines des technologies de l'information



et de la communication". Pour rappel, lors de la précédente édition du concours en Chine, les équipes algériennes

avaient remporté le prix mondial dans les catégories "Cloud" et "Réseaux", mettant en lumière les avancées significatives réalisées par les jeunes Algériens dans ce secteur. "Huawei Algérie s'engage à soutenir les jeunes talents en leur offrant des opportunités de formation académique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, à travers des programmes tels que l'Académie Huawei ICT, qui a déjà bénéficié à des milliers d'étudiants dans diverses universités algériennes", note l'entreprise. De plus, Huawei précise qu'à travers cette initiative, elle "contribue à renforcer la coopération avec les universités algériennes et à proposer des programmes éducatifs avancés dans les domaines de la technologie et de la numérisation", conclut le communiqué

PLUS DE 300 KILOGRAMMES DE FRAGMENTS DE MÉTÉORITES SAISIS À TIMIMOUN

Plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles (fragments de météorites) ont été saisis par la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guiden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, indique vendredi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la protection des richesses naturelles dont regorge l'Algérie, le service des analyses fines de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale a reçu, de la part de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guiden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles", précise la même source. Les analyses en laboratoire effectuées au niveau de l'Institut ont révélé que "la quantité saisie contient plus de 1500 fragments de météorites, appartenant aux types chondrites et achondrites". La même source relève que la saisie de "plus de 1500 météorites dans une seule affaire en fait un cas exceptionnel, d'autant plus que, selon la base de données mondiale des météorites, le nombre total de fragments déclarés dans le monde ne dépasse pas 84270 dont seulement 1526 ont été enregistrés comme étant tombés en Algérie". Le communiqué de la Gendarmerie nationale explique qu'à titre d'information, "les météorites sont des roches solides

issues du système solaire qui ont atteint la surface terrestre". "Ce sont des objets extrêmement rares ayant une grande valeur scientifique, notamment pour les astronomes, car elles représentent la meilleure source d'information sur la formation du système solaire et la structure interne des planètes", note le communiqué, soulignant qu'elles conservent "les caractéristiques physiques et l'histoire des planètes ou astéroïdes dont elles proviennent,

ainsi que les marques et le temps qu'elles ont passé dans l'espace". "Cette opération de grande envergure vient une nouvelle fois confirmer le niveau de formation atteint par les unités de la Gendarmerie nationale, ainsi que la vigilance et les efforts continus fournis par ses différentes unités, à l'instar des autres composantes de l'Armée nationale populaire, dans la préservation de la patrie et de ses ressources naturelles", conclut le communiqué.

SELON LE HCR

PLUS DE 1,4 MILLION DE RÉFUGIÉS SYRIENS SONT RENTRÉS CHEZ-EUX

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé que plus de 1,4 million de Syriens sont rentrés chez eux depuis l'arrivée de nouvelles autorités au pouvoir en décembre dernier, appelant les donateurs internationaux à augmenter le financement et le soutien humanitaire pour faciliter le retour des réfugiés. Dans un communiqué publié sur son site web et relayé vendredi par l'agence de presse Sana, le HCR a indiqué que "quelque 400 000 Syriens sont rentrés des pays voisins depuis l'arrivée de nou-

velles autorités au pouvoir le 8 décembre dernier, tandis que plus d'un million de personnes déplacées à l'intérieur du pays sont revenues dans leurs foyers, portant le nombre total de Syriens qui sont rentrés chez eux à plus de 1,4 million". Il a souligné, à cet égard, la nécessité pour les Syriens de recevoir un soutien dans les domaines du logement, des moyens de subsistance, de la protection et de l'assistance juridique pour garantir que leur retour dans leurs foyers soit réussi et durable. L'agence onusienne a aussi mis l'accent sur l'im-

portance d'un financement adéquat pour assurer le retour attendu d'environ 1,5 million de Syriens dans leur pays d'origine cette année, déclarant que "le soutien au HCR et aux acteurs humanitaires est d'une importance primordiale pour parvenir à la stabilité". Le HCR a appelé, enfin, les donateurs traditionnels à "faire un effort supplémentaire", appelant également les pays riches qui n'ont pas encore contribué à la soutenir pour assurer le retour sûr et digne des réfugiés syriens souhaitant rentrer chez eux. **APS**

L'OLYMPIADE ALGÉRIENNE DES MATHÉMATIQUES LA 2^e PHASE ÉLIMINATOIRE PRÉVUE AUJOURD'HUI

La seconde phase éliminatoire de la deuxième édition de l'Olympiade algérienne des mathématiques au titre de l'année 2025 est prévue samedi, a annoncé, jeudi dans un communiqué, le ministère de l'Éducation nationale.

La deuxième phase éliminatoire de l'Olympiade algérienne des mathématiques sera organisée "samedi 12 avril 2025 de 8 H 30 à 12 H 30", précise le ministère dans son communiqué.

Il sera procédé, à cette occasion, "à la sélection des élites scolaires nationales qui représenteront l'Algérie aux compétitions régionale, continentale et internationale de mathématiques, parmi les élèves scolarisés dans les établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés et les écoles des cadets de la nation, qualifiés à la deuxième phase éliminatoire.

Il s'agit notamment des classes de troisième et de quatrième années de l'enseignement moyen et de première, deuxième et troisième années de l'enseignement secondaire (tronc commun sciences et technologies, mathématiques, math-technique et sciences expérimentales).

Concernant les modalités d'organisation fixées à cet effet, le ministère a précisé qu'elles consistent à informer les élèves des établissements d'éducation et d'enseignement publics et privés et des écoles des cadets de la nation concernés par la participation à la deuxième phase éliminatoire, ainsi que les directeurs de ces établissements et écoles concernés par les centres d'examen de cette phase, afin de préparer les convocations des élèves.

